

Projet de méthaniseur de Corcoué-sur-Logne
Réunion Synthèse
Legé le 28 janvier 2022

Guillaume VOINEAU

Bonjour à tous. On va démarrer. Il y a un peu moins de monde que les précédentes réunions qu'on a faites. C'est normal. Et je pense qu'il y a le contexte Covid qui peut déranger ce soir puisqu'on est dans une période un peu compliquée. Le principal c'est qu'on puisse faire la réunion quand même.

Je vais peut-être me représenter au cas où il y a des personnes qui ne me connaissent pas. Donc Guillaume VOINEAU, je suis agriculteur sur la commune de Beaufou. Je suis président de la Coopérative qui porte le projet de méthanisation avec Nature Energy.

L'objectif de ce soir, c'est la synthèse des travaux qu'on a faits, des réunions publiques qu'on a faites et des deux ateliers. Aujourd'hui c'est de faire une synthèse de tout ça et de vous faire un point d'étape pour savoir où on en est aujourd'hui par rapport au projet, par rapport à tout ce qui a pu ressortir de ces réunions. Bien sûr l'objectif, c'est vraiment d'en débattre. Je vais vous faire la présentation mais vous n'hésitez pas à m'arrêter s'il le faut ou à poser des questions. L'objectif c'est bien de continuer à échanger.

Donc pour rappeler, Madame BESSES qui est là, de la CNDP, qui nous a suivis pendant toute cette concertation, pendant tous ces travaux. Elle interviendra tout à l'heure en lien avec la concertation.

Donc on vous rappelle les quatre réunions qu'on avait faites à Châteauneuf, Saint-Philbert-de-Grand-Lieu, Chéméré et Legé. Et après les deux ateliers qu'on a faits au mois de décembre à Machecoul.

Je reviens un peu sur la genèse du projet très rapidement. Donc la réflexion qu'on a eue il y a pas mal d'années, majoritairement des éleveurs laitiers sur le territoire, en structures familiales qui étaient surtout de la Coopérative, on a réfléchi à la méthanisation. L'objectif, c'est d'amener nos effluents d'élevage, ce qui peut permettre une pérennité des exploitations. Après, il y a des enjeux sociétaux par rapport à l'élevage, donc ce qui est décarbonation, tout ce qu'on peut entendre parler lié à nos activités d'élevage. Et bien sûr participer à la transition écologique, en lien avec le rapport du GIEC et l'économie circulaire. Donc ça, c'est toute la genèse de notre projet où on a voulu travailler ici, les agriculteurs, à la méthanisation pour regarder dans les exploitations comment faire la méthanisation et après on a découlé sur un projet collectif.

Pour vous rappeler, les points aujourd'hui, le point rouge, c'est le site de la Coopérative, le site où on fabrique le lait, et tous les exploitants qui sont engagés sur le Sud-Loire jusqu'au Nord-Vendée. On peut tracer une ligne Aizenay/Challans où les exploitations sont basées, avec une activité aussi sur tout ce qui est Pays de Retz.

Le rapport de la CNDP, il est arrivé suite à notre première concertation. On a sollicité au départ tous les riverains et les communes alentour. On avait fait le tour des communes pour présenter notre projet. Donc suite à cela, le rapport qui a été fait en septembre 2021 où la préfecture nous avait sensibilisé solliciter la CNDP. Donc ça, c'était le rapport qui avait été fait par la CNDP pour élargir la concertation et travailler beaucoup plus largement sur le projet.

Alors, c'est peut-être là que je vais vous laisser la parole, Madame BESSE, si vous voulez faire votre analyse de ce point d'étape.

Karine BESSES

Bonsoir à tous. Karine BESSES, garante CNDP. Ma collègue aussi qui n'a pas pu être là ce soir Marine CALMET : on est deux à assurer une garantie CNDP.

Donc c'est suite à la demande du maître d'ouvrage début 2021 que l'on a été nommés le 5 mai 2021 à la CNDP. On a fait un tour des acteurs sur le territoire pour voir un petit peu où on était le

projet et que les uns et les autres pensaient du projet et de la manière dont il avait été concerté jusqu'à présent. On en a conclu qu'il n'avait pas été assez concerté et que toutes les informations, ou en tout cas toutes les clarifications sur un certain nombre d'informations, n'avaient pas forcément été faites. Et donc on a aussi conseillé au maître d'ouvrage de rouvrir une période de concertation mais on a aussi conseillé, suite à notre rapport, aux acteurs du territoire (Conseil départemental, préfecture 44 mais aussi les com/com) de pouvoir discuter ensemble sur quel type de méthanisation ils souhaitaient sur le territoire et comment aussi soutenir les filières agricoles, puisque c'est un des arguments que le projet avance sur l'intérêt de ce projet de méthaniseur, c'est aussi pour soutenir les agriculteurs.

Donc on a demandé aux acteurs du territoire de mener ce débat dans le territoire.

Le porteur du projet a fait une lettre à la CNDP en septembre et on a été nommées à nouveau, le porteur de projet a dit « *oui je vais ouvrir une période de concertation plus large* » et donc on a été nommées pour suivre cette période de concertation. Donc voilà pourquoi je suis là ce soir et pourquoi j'ai assisté à l'ensemble des réunions sauf une à Legé.

Alors, là en fait, ce que vous voyez là, c'était dans notre rapport, c'était notamment les informations qu'on demandait en plus au maître d'ouvrage, d'apporter en plus avant d'ouvrir la période de concertation.

C'est vrai qu'aujourd'hui, cette période de concertation a permis d'avoir un certain nombre d'informations et notamment dans les ateliers, on a pu entrer dans le détail d'un certain nombre de choses sur le trafic routier etc. mais il manque encore des informations. Il en manquera toujours hein, on n'est jamais assez informé mais en tout cas, il manque quand même quelques informations. On fera le point dans notre bilan puisque nous, fin février maintenant je pense (ou tout début mars), on fera paraître notre rapport final pour dire eu petit peu qu'est-ce qu'il manque peut-être comme informations à donner encore, qu'est-ce qui a été donné ou pas donné.

C'est vrai que là par exemple, finalement, la structuration de la rémunération des agriculteurs, on en a un petit peu parlé mais cela aurait été bien d'avoir des documents sur le site ou des choses comme ça. Il y avait aussi des questions sur le bilan carbone qui avait été présenté mais on aurait pu avoir des informations un peu plus approfondies sur le bilan carbone. Donc voilà, il y a peut-être des choses à compléter par rapport... Le nombre d'agriculteurs bios, je ne sais pas si on a été informés sur le nombre d'agriculteurs bios.

Guillaume VOINEAU

Ça, ce sont des éléments qui sont dans l'ICPE. Tous les éléments qu'on nous demande, il y a plein d'éléments qui sont dans le rapport ICPE. On n'a pas déchiffré précisément tout. Après sur le nombre d'agriculteurs, il y a un slide à la fin qui précise le nombre d'agriculteurs par groupes en fait. Ça revient avec le modèle agricole.

Karine BESSES

Cela fait partie par rapport à la liste qu'on avait faite et c'est une amélioration par avant mais c'est vrai qu'il manque des informations qui ont été demandées au cours de la concertation et qu'il faudra compléter en fait. C'est ce qu'on met dans le rapport. Il faudra compléter ces informations-là. Même si voilà on a avancé mais il reste encore. Et c'est vrai que c'est toujours, l'ICPE c'est bien et donc c'est l'État qui a l'information en mains mais c'est vrai que quand on ouvre une information avec le public, nous la CNDP on doit veiller à ce que toutes les informations soient disponibles pour le public. Et voilà : c'est le moment de rendre les informations publiques, celles qui existent. Et donc elles existent puisqu'elles sont dans le dossier de l'État à l'ICPE. Donc voilà. Mais on vous dira ça dans le rapport. Et si vous pouvez entre temps compléter.

Après, c'est vrai que les comptes rendus de réunions, c'est vrai qu'il aurait été bien que les comptes rendus des ateliers soient diffusés pour cette réunion-là. Voilà. J'en parle parce que c'est vraiment notre rôle à la CNDP en fait, on est là un peu que pour ça à vrai dire, on n'a pas un rôle fondamental mais en tout cas, pour rappeler ces aspects-là et c'est peut-être pour vous un détail logistique parce qu'en fait c'est compliqué de faire des comptes rendus et de les relire etc. ça demande beaucoup de temps et d'organisation mais c'est important pour le public de pouvoir avoir ça en temps et en heure et notamment avant cette réunion-là.

Ensuite sur l'organisation, c'est vrai qu'on a fait rapidement l'organisation de cette concertation. C'était un peu au pied levé suite à votre courrier. C'est vrai que ce n'est pas idéal mais en tout cas nous, on vous a conseillé sur ça, sur cette concertation. Et puis au final, les sujets ont pu être abordés, je pense. Entre les ateliers, le public a eu largement la parole et tous les sujets ont pu être abordés et je pense que ça, ça a été apprécié par tout le monde. Ou en tout cas on aura peut-être des retours ce soir et vous nous direz ce que vous en pensez.

Mais c'est vrai que quelquefois, le public s'est demandé quel était l'objectif de la concertation et comment vous allez prendre en compte finalement les échanges qu'il y allait avoir, les demandes du public etc. Donc c'était une interrogation : est-ce que vous allez pouvoir prendre en compte, est-ce qu'il y avait des marges de manœuvre dans votre esprit sur le projet pour faire évoluer les choses sur le projet. Et c'est vrai que moi je vous l'ai demandé aussi pendant les réunions publiques : est-ce qu'il y a des marges de manœuvre ou est-ce que c'est ce projet-là ou rien. Et des fois on a eu un peu de mal à avoir une vision là-dessus.

Guillaume VOINEAU

On va y revenir. Dans les marges de manœuvre, il y a les marges de manœuvre que nous, on est en mesure de procéder et après, il y a les marges de manœuvre que nous, on n'a pas la maîtrise. Donc en fait, c'est l'objectif de toute cette concertation : que tout le monde comprenne les finalités du projet, que ce soit la population, les élus. Et qu'ensuite on ait une décision de savoir si on fait la méthanisation ; est-ce qu'on la fait de cette façon-là. Et si on la fait de cette façon-là, quelles sont les marges de manœuvre qu'on peut prendre pour pouvoir aller au bout d'un projet. Et ça, c'est l'objectif de la concertation. Enfin nous, c'est pour ça qu'on a voulu la faire.

Karine BESSES

D'accord. Donc voilà, écoutez, moi je vais découvrir... parce que j'ai reçu vos... en fait on n'a pas pu voir ensemble cette réunion donc je vais découvrir un peu avec le public ce que vous avez retenu de la concertation et finalement ce que vous proposez de prendre en compte. Donc on va avancer et je reprendrai la parole à la fin.

Guillaume VOINEAU

Donc ça c'est ce que je vais vous présenter, donc voilà. La concertation publique, ça c'est un slide qu'on avait mis mais bon, je pense que ce soir, il y en a beaucoup qui ont déjà fait les réunions publiques, donc ça rappelle le cadre dans lequel on fait les réunions : c'est enregistré, tout est noté et il y a une trace complète de toutes les informations.

Donc les éléments de synthèse, donc quatre réunions publiques, deux ateliers, on a eu 500 participants, 70 tracts. Et donc on a eu aussi en parallèle un comité technique scientifique qui est fait, qui se tient à la Coopérative où là, on a un peu tous les gens qui entourent la méthanisation, que ce soit des scientifiques, des riverains, qui peuvent participer à ce comité scientifique. Quatorze grands thèmes qui sont ressortis de ces réunions, donc on en a tiré deux ateliers thématiques avec cinq thèmes qu'on a vraiment approfondis dans ces deux ateliers.

Sur le projet, Il faut rappeler quel est le projet aujourd'hui. Donc on est toujours à 210 agriculteurs. Il faut savoir que le projet a déjà été réduit de 30 % puisqu'au départ, on était 250 agriculteurs avec 600 000 tonnes de gisement. Donc on l'a réduit de 30 %. Donc 498 000 tonnes, dont 370 000 tonnes issues d'effluents d'élevage, donc des fumiers et du lisier. Et donc 123 000 tonnes de cives. Donc ce sont des cives qui aujourd'hui sont déjà produites dans les exploitations sans changer notre modèle agricole. Je vais y revenir sur le modèle agricole. En fait, l'objectif du projet, c'est de faire la méthanisation en valorisant nos fumiers et nos lisiers de nos exploitations, qu'elles soient en agriculture biologique, qu'elles soient en exploitation avec du pâturage ou sans pâturage. L'objectif, c'est de faire de la méthanisation sans sortir de notre vocation primaire qui est de produire des denrées alimentaires, que ce soit la production laitière, la production de viande, volaille ou autres : l'objectif, c'est de porter un projet collectif. Parce que le piège et les dérives que nous pouvons voir aujourd'hui dans la méthanisation, c'est d'arrêter les activités d'élevage et de faire uniquement la méthanisation.

Les quinze thèmes qui sont ressortis. On a beaucoup parlé du modèle agricole, de la biomasse, de la taille du projet. C'est vrai que j'ai été surpris des questions de la population qui s'interrogeait sur le modèle agricole. C'est vrai que c'est une question que nous, agriculteurs, quand on se lance dans un projet comme ça, c'est de savoir quel est le devenir de nos exploitations, qu'est-ce qu'on va produire demain. Et c'est vrai que c'est une question qui a été beaucoup abordée par la population, c'est de savoir demain le paysage de quoi il sera constitué, est-ce qu'il y aura toujours de l'élevage, est-ce. Et c'est vrai que j'ai trouvé très intéressant le débat entre la population et le monde agricole sur cette thématique. Donc on en a fait un atelier.

Donc ça, ce sont tous les grands thèmes qui sont sortis. Donc il y a eu six thèmes dans les ateliers : le modèle agricole, la taille, la localisation, le trafic routier, le bilan carbone, et après toute la partie financement, le modèle économique, comment porter économiquement un projet de ce type-là.

Donc les moyens d'information, on a fait des tracts, on a essayé de faire du mieux possible pour assurer la meilleure communication qu'on pouvait mais on a eu l'épisode Covid, la crise sanitaire qui ne nous aidait pas non plus. Donc ce n'était pas toujours très simple.

Sur le modèle agricole, ce qu'on veut faire sur notre territoire, donc à gauche on vous a remis en gros les questions, les modèles de questions qui ont été posées. Moi ce que je voulais vous rappeler, c'est que ce qu'on veut faire sur notre territoire – vous avez vu la carte tout à l'heure Sud-Loire/Nord Vendée, qui est le territoire de travail de la Coopérative aujourd'hui – c'est d'accompagner les agriculteurs vers la méthanisation pour conserver...

Alors, ce n'est pas la méthanisation qui va sauver l'élevage mais c'est garder une dynamique en lien avec l'évolution de notre modèle aujourd'hui, l'engagement que doivent prendre les agriculteurs. On doit s'assurer comme quoi on arrête de carboner, qu'on carbone moins. L'élevage produit du méthane, ça c'est clair, et donc il faut qu'on travaille dessus. C'est d'emmener collectivement tous les agriculteurs sans changer leur modèle.

Aujourd'hui, si je prends plus la partie laitière, on produit du lait de plusieurs façons. On a des contrats avec des laiteries. Si je prends l'exemple, avec la Laiterie de Montaigu où on livre du lait AOP, parce que le cahier des charges dit AOP, on doit conserver du maïs fourrage toute l'année : c'est une obligation pour la qualité du beurre derrière qui en découle. Donc là ce sont des exploitations qui aujourd'hui produisent du maïs et qui continueront à en produire. On a d'autres modèles d'exploitations qui sont en agriculture biologique. Donc aujourd'hui économiquement, quand on est bio, si vous misez sur le pâturage, l'objectif c'est que ces exploitations puissent

apporter leurs effluents quand elles peuvent, plus en période hivernale, mais que l'on continue à aider ces agriculteurs bios.

Et après, on a d'autres modèles d'exploitation basés sur le pâturage. Nous, on va avoir des contrats, par exemple, avec Saint Père, on a 150 jours de pâturage obligatoires. Donc nous l'objectif, c'est que tous les types d'exploitations puissent accéder à la méthanisation et d'éviter d'avoir un modèle d'exploitation où les exploitations ont l'obligation de fournir un méthaniseur et sont prises au piège. Parce que c'est ce qu'on voit aujourd'hui : on a des exploitations qui ont des méthaniseurs et qui se retrouvent seules à approvisionner un méthaniseur et qui, pour une raison ou pour une autre, peuvent avoir des difficultés d'approvisionnement et, du coup, se retrouvent à rechercher de la matière pour absolument combler le méthaniseur.

Bon, je synthétise mais nous l'objectif, c'est de conserver notre modèle aujourd'hui dans nos exploitations. On y reviendra si besoin.

L'analyse des exploitations engagées. Aujourd'hui donc 210 exploitations, on les a réparties en trois parties. Donc on a 70 exploitations (environ 30 %) qui apportent uniquement des effluents. Donc ce sont des exploitations qui aujourd'hui gardent tout leur fourrage et cela veut dire que toutes les cultures seront produites pour nourrir leur troupeau. Ensuite, on a 105 exploitations qui sont mixtes, donc cela veut dire que la zone de l'élevage et la zone de surface, c'est possible pour elles d'apporter des couverts dans le méthaniseur. Donc cela veut dire qu'aujourd'hui, comme on a obligation de couvrir nos sols l'hiver, ce sont des exploitations qui ont des couverts qui sont enfouis dans le sol en sortie d'hiver. Donc là du coup ce sont des exploitations qui, au lieu d'enfouir leurs couverts en sortie d'hiver pourront les mettre à disposition pour la méthaniseur. Donc ce seront des couverts un peu différents. On appelle ça des cives, qui vont remplacer des cipans. Et après, on a 44 exploitations qui sont sans élevage et qui elles aujourd'hui font beaucoup des couverts et sont disponibles pour apporter au méthaniseur.

Donc voilà, après on entre plus dans le détail pour les exploitations d'élevage. N'hésitez pas si vous avez des questions par rapport à ça.

Karine BESSES

Sur les modèles agricoles, on a eu un débat et c'est revenu à plusieurs reprises pendant la concertation. Donc qu'est-ce que vous retenir là-dessus ? Parce que là, vous nous dites, vous nous rappelez un petit peu votre projet mais sur les modèles agricoles du coup, comment vous prenez en compte les interrogations du public en fait sur les modèles agricoles et les inquiétudes ? Qu'est-ce que vous pouvez leur répondre en fait concrètement ? C'est vraiment ça l'exercice de ce soir, c'est de savoir ce que vous avez entendu, comment vous l'avez compris et finalement qu'est-ce que vous apportez comme réponses concrètes.

Guillaume VOINEAU

Moi, ce que je retiens, c'est que le fait qu'on explique vraiment la finalité de notre projet, je pense qu'il y avait une vraie crainte de savoir qu'est-ce qu'on va apporter dans ce méthaniseur et je pense qu'au bout du compte, on est presque en phase. Moi quand j'ai écouté la réunion de la semaine dernière à Corcoué, on parle des dérives de la méthanisation, la dérive de la méthanisation c'est ça : c'est que nos exploitations arrêtent complètement l'élevage et se préoccupent uniquement de fournir le méthaniseur. Et nous, ce n'est pas du tout notre objectif. Si on veut que ce soit la Coopérative d'Herbauges qui porte le projet et qui soit majoritaire dans le projet, ce pour que ce soit la Coopérative qui prenne les décisions. Et nous, le projet qu'on veut faire, c'est de conserver notre activité de collecte laitière et soutenir l'élevage sur le territoire. Donc sur le modèle agricole, les questions, elles étaient légitimes, c'était de dire que demain, on ne veut pas que ce soit que du maïs ou des couverts qui fournissent le méthaniseur. On ne peut

pas y être à 100 %, parce qu'on ne peut pas avec du fumier et du lisier avoir un modèle économique où on a que du fumier ou du lisier, parce qu'économiquement ça ne passe pas. Donc on a une partie de cives mais ce sont déjà des couverts que les agriculteurs font déjà. Donc nous en fait sur ça, on n'a pas changé notre feuille de route puisque pour nous, elle correspond à notre modèle qu'on veut garder dans notre territoire.

Après il y a peut-être d'autres alternatives mais il y aura d'autres compensations par ailleurs, notamment sur le modèle économique.

Donc on peut prendre un peu de temps. Est-ce qu'il y a des questions par rapport à ça ? C'est un sujet qui est revenu beaucoup dans nos travaux donc je pense que ça peut être intéressant d'en débattre.

Florent CORTET

Je ne ferai pas de remarque sur le fond mais simplement sur la forme. Parce que le fond, on en a débattu et je pense que ce n'est pas la peine de revenir sur les débats qui ont eu lieu. Je suis un petit peu étonné de vos propos de forme quand vous dites notamment que dans le cadre de la réunion qui a eu lieu à Corcoué à laquelle vous faites référence il y a quelques jours, vous nous dites que finalement le projet est complètement en phase avec ce qui s'est dit lors de cette soirée alors même qu'il a été démontré point par point qu'il y avait plutôt un anachronisme dans le projet mais aussi des contradictions fortes entre tout ce qui touchait au bilan carbone, au modèle agricole etc. avec ce que vous présentez.

En fait, il a été dit complètement l'inverse et c'est ça que je ne saisis pas dans vos propos. J'ai le sentiment ce soir sur le premier slide – j'espère me tromper – que finalement vous réaffirmez ce que vous avez déjà affirmé dans les ateliers. J'espère que la teneur de la soirée, cela ne va pas être ça parce que sinon effectivement, c'est une redite des propos qui ont été tenus lors des dernières soirées. Alors, c'est peut-être votre souhait de réaffirmer votre projet mais j'espère que cela ne sera pas ça. Donc je comprends aussi le questionnement de la représentant de la CNDP pour essayer d'en savoir un peu plus parce que pour l'instant, c'est une reconfirmation de ce que vous avez proposé.

Je réaffirme moi, pour le coup, qu'il y a quinze jours à Corcoué-sur-Logne, les propos étaient totalement différents. C'est n'était pas du tout ce que vous dites. Ce n'était pas du tout en phase avec votre modèle.

Vous parliez en début de propos qu'il y avait un comité technique et scientifique au niveau de la Coopérative pour parler du projet. Du coup, ça m'interpelle aussi parce que justement, on avait aussi un scientifique dans la salle qui a présenté un certain nombre de choses et qui n'était pas du tout en phase avec votre modèle. Donc je me pose la question de la représentativité de votre comité technique et scientifique, qui est lié effectivement au maître d'ouvrage. Est-ce que c'était vraiment un comité scientifique qui était neutre et un peu « hors-sol » par rapport aux liens qu'il peut y avoir avec Métha Herbauges, c'est-à-dire un comité technique et scientifique qui est vraiment indépendant et qui permet d'avoir un débat contradictoire justement sur l'ensemble de ces sujets-là ? Ce n'est pas le sentiment qu'on en a puisque nous, on a eu justement il y a quinze jours des propos complètement inverses avec aussi un scientifique, qui pourtant défend un modèle de méthanisation mais pas celui-là.

Donc vraiment ça m'interpelle.

Guillaume VOINEAU

Alors après, il y a quinze jours, moi ce que je n'en ai retenu, c'est qu'il faut faire de la méthanisation mais qu'il ne faut pas squeezer nos activités premières mais nous, ce n'est pas le cas. C'est-à-dire qu'on a parlé beaucoup de méthaniseurs de type allemand où on ne met que du

mais, où on ne met que des cultures mais nous, on n'est pas du tout sur le même type de projets. Et après la conclusion de Monsieur CHATEIGNER, c'est que de toute façon il ne faut rien faire parce qu'on est tous foutus. Nous l'objectif du comité technique et scientifique, ce n'est pas savoir des scientifiques qui nous disent « *ne portez pas de projet, ça ne sert à rien, on est tous foutus* ». Ce n'est pas ça l'objectif.

Florent CORTET

Ce n'est pas du tout ce qu'il a dit.

Guillaume VOINEAU

C'était un peu ça quand même.

Nous l'objectif aujourd'hui, c'est de reconfirmer l'intérêt de notre projet et sur la fin, on vous dire quelle est notre position, comment aujourd'hui où on en est et comment on peut avancer pour pouvoir évoluer. Donc sur le modèle agricole, est-ce qu'il y a d'autres questions ?

Didier COUËRON

J'ai l'impression qu'on revoit les six réunions qu'on a eues. Je regrette quand même de ne pas pouvoir préparer cette réunion. On n'a pas forcément été invités. On a juste vu un petit article dans le journal mais on sait que peu de gens prennent le journal maintenant. C'est peut-être pour ça qu'il y a peu de personnes dans cette salle et surtout pas des citoyens, contrairement à ce qui a été dit juste avant.

Une autre chose, à Corcoué-sur-Logne effectivement, nous on a fait vraiment du démarchage avec nos propres deniers, avec notre sueur, et on avait deux cents personnes. Alors pourquoi il n'y a pas deux cents personnes ici alors que vous allez nous montrer votre nouveau modèle agricole et de méthanisation ? Je n'en sais rien. Mais en tout il faudrait déjà peut-être revoir votre communication.

Si on a tous ces flyers qui vont redire ce que vous avez dit pendant ces six réunions, je ne vois pas ce que l'on fait ici.

Guillaume VOINEAU

Je n'ai pas fini la présentation.

Didier COUËRON

Oui mais moi ce que je vois ici, c'est que pour l'instant, vous nous avez réaffirmé votre projet, qui est exactement le même qu'il y a deux ans : les photos sont les mêmes. Nous n'avons pas eu les verbatim sur les dernières réunions, les derniers ateliers, qui pourraient pourtant être intéressants. On ne peut pas préparer ces dossiers. À Corcoué-sur-Logne, effectivement il y avait Monsieur CHATEIGNER, un scientifique qui a dit tout le contraire de ce que vous venez de dire. Et ce n'est pas parce qu'à la fin de la réunion, il a été un peu négatif sur l'avenir de la planète, je vous rappelle quand même que sur certaines réunions ici, Métha Herbauges – je ne sais plus comment il s'appelle – il nous a indiqué que si on n'avait pas de la méthanisation, en Afrique les gens vendaient leurs enfants pour pouvoir manger. Donc je ne sais pas si c'est beaucoup plus encourageant.

Le flyer d'après où vous parliez de 44 exploitants sans élevage qui vont apporter des cives, Monsieur CHATEIGNER en a parlé aussi des cives, avec tout le risque qu'il y a en mettant ce genre de choses. J'aimerais même – et cette question-là je l'ai déjà posée à certaines réunions – en sachant qu'il y a 50 % des agriculteurs qui vont arrêter dans les années qui viennent, entre cinq et dix ans...

Guillaume VOINEAU

Ils vont arrêter mais ils peuvent être repris.

Didier COUËRON

Oui mais en sachant aussi que les maraîchers achètent les terres beaucoup plus cher que vous, ce que vous pouvez mettre, on l'a vu sur Saint-Colomban notamment où un agriculteur qui avait 150 ou 140 hectares n'a pas pu revendre à un agriculteur mais a été obligé de vendre à des maraîchers. Donc voilà : comment vous allez pouvoir lutter contre ça ?

Guillaume VOINEAU

Je vais vous répondre. L'enjeu de notre projet, c'est ça : c'est de poursuivre l'élevage. Je vous rassure : les maraîchers, s'ils veulent reprendre les exploitations d'élevage, aujourd'hui il y a des programmes et il y a des lois qui permettent aujourd'hui de soutenir l'élevage. Et notre projet, c'est ça, c'est de garder un tissu dynamique lié à nos activités d'élevage. Alors la méthanisation, ça ne répondra pas à tout mais c'est un des moyens.

Alors maintenant, je vous assure, peut-être que vous avez l'impression que je répète la même chose qu'on a faite dans les ateliers mais c'est aussi pour vous affirmer que notre projet, on ne l'a pas abandonné. On est prêt à l'amender mais on n'est pas prêt à l'abandonner, parce qu'il y a beaucoup de critères positifs dans notre projet. Et si on est là ce soir, c'est parce que notre projet, on continue à le porter. Mais après on est ouverts aussi à la discussion.

Karine BESSES

Et alors du coup – je rebondis, je me permets – « prêts à l'amender », comment et sur quoi en fait ?

Guillaume VOINEAU

Sur le modèle agricole, nous on veut garder le même modèle parce qu'on veut continuer à ce que notre projet soit porté sur le fait que les gisements soient issus de nos exploitations d'élevage. Donc là, c'est pour vous affirmer qu'on veut garder le même modèle en lien avec le modèle agricole, parce que ça convient à nos activités et ça convient à notre territoire. Et vous l'avez affirmé : l'objectif des élus, c'est de continuer à avoir des vaches dans nos champs. On a des prairies, on a des zones de prairies qu'on est obligés de garder parce que si ce ne sont pas les vaches qui vont les entretenir, on ne pourra pas les entretenir. Donc l'objectif, c'est ça : c'est de garder notre modèle agricole comme il est aujourd'hui. Et si on arrive à faire, on aura déjà rempli un bel enjeu.

Patrice LEJEUNE

Je suis actuellement directeur de développement de Nature Energy jusqu'au 15 février pour question de retraite. Je suis également président du cluster Méthatlantique qui représente la filière méthanisation, tout la chaîne de valeur de la méthanisation en Pays de Loire. Je voulais intervenir en tant que Méthatlantique et ne pas laisser passer les contrevérités.

Concernant l'intervention du collectif de la Limouzinière, je suis étonné de votre positionnement en parlant du scientifique Monsieur CHATEIGNER dans la mesure où si on veut avoir un débat contradictoire, il est surprenant que Monsieur CHATEIGNER n'ait pas accepté de participer au groupe de travail pluridisciplinaire qui a été créé par la FNE (France Nature Environnement), qui est un dossier qui est paru aujourd'hui, qui est libre en accès pour la première mouture (parce qu'il y a une deuxième mouture plus pointue qui arrive après). Et il a refusé de participer alors que la table était ouverte pour justement avoir un débat de qualité entre scientifiques pour pouvoir vraiment participer au positionnement de la FNE, qui est quand même l'association qui regroupe toutes les associations de défense de l'environnement et qui a été très active. Ça, c'est une première chose.

Concernant les cipans également – désolé d'être un peu plus offensif aujourd'hui mais je me sens beaucoup plus libre de prendre la parole – n'oubliez pas que s'il n'y a pas suffisamment de cultures en hiver pour parer les végétaux, moi j'habite en Pays de Retz, je suis entouré, les deux

tiers des champs au printemps sont de couleur rouge/rouille. Je ne jette pas la pierre : ce sont les pratiques actuelles. Ça, ce sont les pratiques sur les cipans. Donc moi je suis entouré de deux tiers de champs, là où j'habite, avec du Roundup au printemps, chose qu'il n'y aura pas sur les cives. Donc moi, je veux bien qu'on jette l'opprobre et qu'on rejette d'un revers de manche certains arguments mais qui sont fondés et que d'autres scientifiques qui sont, eux, spécialistes dans le domaine – parce que Monsieur CHATEIGNER est physicien à l'origine – je sais qu'il travaille avec les agrobiologistes etc. je n'en disconviens pas mais il y a des chapelles différentes et des regards différents. Et je sais qu'il est très difficile pour un citoyen et pour un non-spécialiste – que je suis également, dans ce domaine-là – il est très difficile de se faire une position la plus objective possible. Ce qu'il faut, c'est justement participer et échanger sur ce type de débat. Et je trouve que jusqu'à aujourd'hui, pour avoir participé à énormément de développement de projets de méthanisation, depuis le début du « rallye » (si je puis dire), il y a eu quand même des échanges qui se sont faits dans le respect et dans la qualité. Sincèrement, vis-à-vis de réunion – et je pense que Madame de la CNDP peut le confirmer – cela s'est passé dans l'ouverture d'esprit, avec une conviction et une sincérité qui est assez exceptionnelle et je tenais à saluer tout le monde, et les équipes Coopérative d'Herbauges, Nature Energy et aussi la qualité des interventions et des questions que peuvent se poser les citoyens.

Voilà, excusez-moi d'avoir été un peu long.

De la salle

Je veux bien qu'on discute sur la posture de Monsieur CHATEIGNER. On peut discuter sur la posture de Monsieur CHATEIGNER. C'est quand même un scientifique. Et sur le bilan carbone, moi je n'avais pas très bien compris et effectivement de la manière dont ça a été présenté, on pourrait le considérer comme neutre effectivement : on prend du CO₂ par la plante, on le méthanise et puis c'est renvoyé donc ça fait un équilibre circulaire. Le directeur de Nature Energy nous a bien expliqué ça. Sauf que l'Inra et l'Ademe ne comptent pas la combustion de ce carbone et en réalité, il n'y a pas de diminution du bilan carbone. Donc en fait on nous a un peu menti : dire que la méthanisation diminue l'effet de serre, c'est faux. Donc on est parti sur cette base-là et aujourd'hui le bilan carbone, même les sources de l'Ademe, c'est de dire que le carbone, c'est celui qu'on met dans le carbone au sol. Donc du coup-là, ça va à 227 équivalent/gramme (je ne sais plus) tout simplement parce qu'on ne prend pas en compte la combustion alors que la combustion, elle existe.

Benjamin GREFFIER

Si je peux me permettre...

Guillaume VOINEAU

Non on arrête. Juste pour conclure, on est tous, ce que ce soit la population, les élus, tous, c'est est-ce qu'on fait quelque chose pour améliorer la situation ou est-ce qu'on ne fait rien. Moi ce que j'ai retenu de la semaine dernière, c'est que le propos c'était « *ça ne sert à rien, de toute façon on est tous foutus* ». Donc maintenant, nous on essaie de faire quelque chose, collectivement. Mais on ne le fera que si on est plusieurs à pouvoir le faire. Si on est tout le temps seuls, on ne fera rien. L'objectif de nos travaux, c'est qu'on fasse un projet de méthanisation pour tous, qui soit utile pour tous et qu'on le fasse ensemble.

Jean-Michel BRECHET

Je voudrais simplement apporter une précision concernant la filière laitière. Une étude vient de sortir par la Chambre d'agriculture régionale avec quatre scénarios et selon ces quatre scénarios, cela peut faire effectivement en 2030, cela peut faire zéro en termes d'évolution en moins comme cela peut faire jusqu'à -13 ou -15 selon les scénarios. Donc effectivement, on a une partie de la

population qui va partir à la retraite. Effectivement tous ne seront pas remplacés mais les outils ont tendance à être un petit peu plus gros parce que les gens travaillent à plusieurs. Ce qui fait qu'en termes de production laitière, on n'a pas forcément une disparition. En fait, le nombre d'éleveurs baisse plus vite effectivement que la production elle-même.

Guillaume VOINEAU

Pour conclure sur le modèle agricole...

Karine BESSES

Je voudrais quand même préciser, comme le public n'a pas forcément le micro, quand vous dites que les propos qui ont été tenus dans la réunion la dernière fois, vous disiez qu'il ne fallait plus rien faire parce que c'était la fin du monde, je pense que c'est un peu déformer les propos qui ont été exprimés ce soir-là. Je tenais quand même à préciser ça, parce que voilà, comme le public conteste quand vous dites ça, je me fais un peu leur porte-parole.

Florent CORTET

J'ai dit que c'était complètement déformé et caricatural. En fait ce qu'il a dit Monsieur CHATEIGNER, effectivement c'est que tous les scénarios du GIEC montraient qu'on allait un peu tous dans le mur par rapport au réchauffement climatique. Il a fait référence aux scientifiques du GIEC. Et que du coup effectivement, l'idée c'était rentrer le moins vite possible dans le mur et de retarder l'échéance. Donc effectivement quand on l'entend comme ça, ce n'est pas très positif. Pour autant, il n'a pas dit qu'il était contre la méthanisation. Il a dit qu'il était contre certains modèles de méthanisation, dont celui-ci, et il a donné quelques arguments, dont l'effet carbone, la diminution du carbone qui n'est pas du tout avérée dans les calculs d'un certain nombre de scientifiques. Voilà. C'est ça qui a été dit. Mais il n'a pas dit qu'il ne faut rien faire etc. et que de toute façon on va tous mourir. Non : ce n'étaient pas ses propos.

Karine BESSES

Aujourd'hui il existe quand même – on l'a vu à une réunion et ça, je pense qu'il faudrait vraiment l'intégrer à un moment donné – c'est qu'il existe de vraies controverses sur la méthanisation, sur les effets sur le sol etc. Il y a des choses qui n'ont pas encore été complètement tranchées scientifiquement, avec aussi des scientifiques qui sont en désaccord. La science se fait par des hommes et aujourd'hui il y a encore des controverses là-dessus. Donc vous ne pouvez pas affirmer en fait que vous détenez la seule vérité. Et je pense que vraiment en termes de posture, je vous invite lors de cette dernière réunion à pouvoir entendre aussi, vous souhaitez garantir un certain nombre de choses sur votre projet, on va parler de la charte tout à l'heure, vous pouvez garantir un certain nombre de choses mais je pense qu'il faut vraiment entendre les doutes et les questionnements, y compris sur la sécurité et sur plein de choses.

Guillaume VOINEAU

Là, je n'ai parlé que du modèle agricole. L'objectif ici, c'est de garder le modèle agricole qu'on a aujourd'hui. Donc pour le modèle agricole, on est en phase : nous, on veut garder le modèle agricole qu'on a aujourd'hui. C'est mon jugement.

Karine BESSES

Vous êtes en phase mais il y a des questions sur les sols auxquelles on ne peut pas répondre aujourd'hui, sur l'effet du digestat, il y a plein de questions qui ont été posées et vous n'êtes pas forcément en phase sur tout. Sur le bois, l'utilisation du bois etc.

Guillaume VOINEAU

Je parle du modèle agricole. Pour la gestion du digestat et des épandages, on a un comité technique et scientifique où on peut discuter avec des scientifiques de comment il faut gérer la

gestion de l'épandage et du digestat. Et pour moi ça, c'est beaucoup plus technique que le modèle agricole qu'on veut sur notre territoire. Mais là je suis bien sur le modèle agricole.

Je vous propose qu'on avance...

Didier COUËRON

Juste, pour tout le monde, si vous voulez vraiment vous faire notre avis, vous pouvez aller sur le site de la CDNC, sur notre site, où on a mis l'intégralité de ce qui a été dit pendant cette réunion. Voilà : nous on a mis cinq jours pour le faire. On n'est pas des professionnels. On a fait ça le soir et la nuit. Mais tout est sur notre site. Donc vous pouvez tous y aller. Vous pouvez tous regarder et écouter vraiment ce qui a été dit ce soir-là.

De la salle

Juste, j'ai entendu trois fois citer le GIEC et les scientifiques du GIEC. Ce qui est amusant c'est que juste avant Noël, on a fait un forum au campus de Laval où nous avons invité Jean JOUZEL, qui est juste (pour vous le rappeler) l'ancien vice-président du GIEC. Il a commencé ses travaux en 1974 sur les modélisations justement de la production de CO₂. Or l'ensemble du GIEC est favorable à la méthanisation. Alors, peut-être pas n'importe comment. Et c'est ça qui est étonnant : de balayer d'un revers de manche le fait que du biométhane biogénique ne raccourcit pas le cycle et ne change pas l'équilibre carbone, ce n'est absolument pas ce que dit l'ensemble des gens qui travaillent au GIEC et qui représentent quand même une certaine qualité scientifique internationale et qui travaillent tous ensemble depuis de nombreuses années. Donc je voulais juste spécifier ça : il ne faut pas citer des organismes à tout bout de champ sans connaître la valeur, la profondeur des travaux et leur position globale.

Florent CORTET

Je veux juste rajouter une dernière chose. Il ne faut pas déformer mes propos. J'ai dit que le GIEC a réaffirmé que le réchauffement climatique faisait qu'à une certaine échéance, on allait tous aller dans le mur. Je n'ai jamais dit dans mes propos que le GIEC était contre la méthanisation. Ce n'est pas ce que j'ai dit. J'ai dit simplement que Monsieur CHATEIGNER dénonçait ce modèle et que d'ailleurs, il ne dénonçait pas toutes les formes de méthanisation, ce qu'il a dit aussi lors de ce débat. Donc il ne faut pas dire ce que je ne dis pas. D'ailleurs j'ai essayé d'être le plus exhaustif possible dans mes propos pour justement être à peu près factuel par rapport à ce qui s'est dit. Voilà.

Guillaume VOINEAU

On avance. On avait initialement 680 000 tonnes en 2020. Donc on a réduit de 30 %, à 498 000 tonnes dont 123 000 tonnes de CIVE.

Par rapport à la taille du projet, il y a la partie réglementaire : on a déposé un contrat de rachat qui est validé par l'État pour un volume de 680 000 tonnes. La loi Énergie permet de réduire jusqu'à 30 %. Donc on a réduit au maximum ce qu'on était capables de faire. Cela veut dire que si le volume est de plus 30 %, le contrat n'est plus valable. Cela veut dire que ce projet-là est abandonné. Nous, on est prêts à réduire encore, mais il faut trouver un modèle économique en face. Si c'est une taille plus petite, il faut en analyser toutes les conséquences. Les agriculteurs n'en ont rien à faire que le méthaniseur fasse 200 000 tonnes, 300 000 tonnes, 400 000 tonnes ou 50 000 tonnes. Pour eux, cela n'importe pas. Du moment qu'il y a une feuille de route qui corresponde au modèle qu'on a mis au départ. Ce sont des alternatives dont nous seuls n'avons pas la maîtrise. Si on réduit trop le projet qu'on veut faire avec nos effluents d'élevage, le projet n'est pas viable. Tout simplement.

Maintenant, c'est à nous d'avoir un consensus entre la population, les élus locaux, départementaux, régionaux, pour se mettre d'accord sur une taille optimale qui corresponde à tout

le monde. Si on n'arrive pas à trouver une taille optimale, on ne fera pas de projet et on en subira les conséquences, tout simplement.

L'objectif de nos travaux est d'expliquer pourquoi on vous propose aujourd'hui un projet à 498 000 tonnes. C'est tout simplement ça.

De la salle

C'est ce que vous avez expliqué pendant toute la réunion. C'est important d'aller au-delà. Peut-être pouvez-vous utilement nous parler des rendez-vous que vous avez, ou souhaitez avoir, avec les élus.

Guillaume VOINEAU

Je vais y venir. Voilà pour la taille. Aujourd'hui, on ne peut pas vous annoncer qu'on va faire un méthaniseur de 200 000 tonnes. Si on fait 200 000 tonnes, que fait-on des autres producteurs ? Cela veut dire qu'il faut que l'on trouve d'autres sites. Les autres sites, on ne les a pas. Si on veut d'autres terrains, il faut que ce soit des zones dont les élus ont la maîtrise et qu'ils nous proposent. On a déjà réduit de 30 %. 30 % d'agriculteurs ne sont plus dans le projet. On a commencé à travailler un projet sur Challans. La première réaction a été : « Ah parce que vous voulez en faire un autre ? ». Oui. Si on réduit la taille, si on veut emmener les agriculteurs du territoire, il faut faire plusieurs projets. À un moment, il faut trouver le juste milieu d'une taille qui corresponde à tout le monde ; et si la taille est plus petite, il y aura plus de méthaniseurs. Ce sont des choix à faire.

Voilà ce que je peux vous dire par rapport à la taille.

Je reviens à la transition de 2020 à 2021. On a remis un peu l'étude qu'on a faite. Si on compare notre méthaniseur (sur la droite) de 498 000 tonnes à si on en faisait dix à la place : au niveau foncier, sur les bases de méthaniseurs qui se construisent aujourd'hui, si on fait dix méthaniseurs de 50 000 tonnes, c'est 30 hectares au lieu de 6,5 hectares.

De la salle

Vous répétez ce que vous avez déjà dit. On le sait par cœur, tout ça.

Guillaume VOINEAU

Je reprécise les arguments sur la taille du projet.

De la salle

On n'aura pas le temps de débattre.

Guillaume VOINEAU

On est allés à vos réunions ; on a eu la politesse de vous écouter ; on est intervenus à la fin de la réunion. Laissez-moi dérouler mon exposé, s'il vous plaît.

La différence : un méthaniseur où on a 12 kilomètres de réseaux – parce qu'on va directement sur le lieu de transport – et beaucoup plus de réseaux à créer. Aujourd'hui, les méthaniseurs à 50 000 tonnes, c'est 47 millions d'euros de subventions de l'État. Notre projet par la massification ne demande pas de subvention pour la création de l'outil. Après, dans le bilan carbone on a une différence par rapport à l'équivalent en massif.

Jean-Michel, je vais te laisser la parole par rapport au trafic routier et à toutes les questions qui ont été citées dans les différents ateliers.

Florent CORTET

Juste une remarque sur la taille du projet. Effectivement vous présentez les mêmes choses mais, pas de sujet, on parle du fond. Vous partez du postulat qu'il faut faire de la méthanisation à tout prix, et qu'à la fin on doit retrouver nos 500 000 tonnes. Je caricature : vous êtes soit sur un projet à 500 000 ; soit sur un projet à 300 000/400 000 plus 130 000 à Challans ; soit sur dix projets à 50 000, etc. Mais c'est parce que vous partez du postulat qu'il faut absolument faire cette

méthanisation. Tout à l'heure, vous nous avez dit : « Comment on peut construire ensemble le futur de la méthanisation ? » Faisons un moratoire sur la méthanisation, posons les valises, discutons tous ensemble avec des scientifiques de tous bords – pour ou contre – et là c'est un vrai débat. On ne part pas du postulat qu'il faut absolument faire de la méthanisation ; on part du postulat qu'on s'interroge sur les bienfaits de la méthanisation. Et en fonction de cela, on décide ce qu'on doit faire. Vous avez aussi entendu les remarques sur la méthanisation en Allemagne, qui est en train de changer. Vous allez nous dire que ce n'est pas votre modèle. On l'a bien compris. Pour autant, je pense qu'il est temps de se poser et de faire un petit *stop* sur la méthanisation. Là, vous partez du principe qu'il faut des relais. En partant de ce principe, d'une manière ou d'une autre, il va falloir le garder.

Guillaume VOINEAU

Je pars du principe que des décisions d'orientation ont été prises il y a très longtemps. L'État français a fait le choix de produire de l'énergie renouvelable et, on le voit dans les PCAET des élus locaux, il y a trois façons principales de faire de l'énergie renouvelable : le photovoltaïque, l'éolien et la méthanisation. Je ne pense donc pas qu'on ait besoin de faire un moratoire. Sur notre territoire, on a un gisement qui vient de l'élevage, des exploitations. On propose un projet de ce type. S'il est en débat, c'est qu'il n'est pas parfait. C'est une alternative. Maintenant, est-ce qu'on le fait ensemble ? On ne le fera pas seuls, je me répète. Si j'insiste sur 500 000 tonnes, c'est parce qu'on a 210 agriculteurs qui sont prêts à s'engager. Si, demain, il n'y en a plus que 150, on n'aura pas 500 000 tonnes. Aujourd'hui, on en a 210. On est loin de prendre tout le potentiel de gisements d'effluents d'élevage. On est une coopérative, on porte un projet pour des adhérents, des agriculteurs. On ne peut pas proposer un projet en disant : « Toi, je te prends ; toi, je ne te prends pas ». On doit emmener l'ensemble des agriculteurs qui travaillent avec notre coopérative. C'est pour cela qu'aujourd'hui, en ayant réduit de 30 %, on a monté un autre projet sur la Vendée pour accompagner les agriculteurs qui n'iront pas dans ce projet-là. Tout simplement. Au bout du compte, si c'est 400 000 tonnes, ce sera 400 000 tonnes. Mais là on vous explique, nous, la façon dont on veut porter un projet de méthanisation pour ne pas aller à la dérive et garder le modèle agricole qu'on a sur notre territoire. C'est cela, l'enjeu. Après, le volume... moi, je suis agriculteur à la base : peu importe si mon méthaniseur fera 50 000 tonnes ou 100 000 tonnes. Ce qui m'importe, c'est de fournir les gisements pour participer à la méthanisation et éviter que je sois seul à porter ce méthaniseur. J'en connais qui ont un méthaniseur qu'ils ont mis en vente, parce qu'ils n'avaient pas les sous. Ils produisent, ils ont leur élevage laitier, ils ont une activité de vente directe, et en plus ils ont un méthaniseur. Les agriculteurs ne sont pas des surhommes. On a déjà de la peine à avoir une main-d'œuvre suffisante dans nos exploitations. Si en plus on fait un méthaniseur derrière, ça ne tournera jamais. Nous comparons un peu cela à la production laitière : on a des laiteries qui traitent notre lait. C'est comme si on disait « *On fait chacun notre petite laiterie, on transforme chacun nos fromages, on fait chacun notre beurre et nos bouteilles et on va les mettre à disposition des habitants* » ; ou alors on se met à deux ou trois pour faire ça. Ce n'est pas un modèle qui peut tenir. Si on veut accéder à la technologie, à une sécurité, et être au top, on est obligés d'aller sur des projets où l'on apporte toutes ces garanties. Et pour les apporter, il faut massifier.

De la salle

Premièrement, la méthanisation n'est pas forcément la possibilité de maintenir une agriculture. Vous faites toujours le lien en disant que la méthanisation permet de garder le modèle agricole.

Guillaume VOINEAU

C'est l'un des moyens.

De la salle

Voilà, mais ce n'est pas LE moyen. D'autres agriculteurs ont témoigné en disant qu'ils n'avaient pas besoin de la méthanisation pour garder le modèle agricole.

Deuxièmement, vous l'avez effectivement dit, vous n'êtes pas complètement responsables. Il y a effectivement une politique de l'État très engagée – et les citoyens *lambda* ne le savaient pas. J'ai découvert cette année que la politique agricole était lancée à fond. Moi je suis d'accord sur l'aspect d'un moratoire, mais pas au niveau local uniquement : au niveau national. Aujourd'hui, les enjeux de la méthanisation tels que voulus par l'État sont-ils nécessaires et bien fondés ? N'est-ce pas aller droit au mur ? C'est cette question qu'on veut poser. Finalement, vous nous avez révélé par votre projet les enjeux de la méthanisation au niveau national, et c'est là le problème. Je préfère défendre ce qui est agricole plutôt que la contribution publique aille poser des méthaniseurs parce qu'il n'y a pas de bilan carbone. C'est l'objectif annoncé par l'État au départ.

Jean-Michel BRECHET

Je vais directement à la synthèse. Ce projet génère effectivement du transport, on ne va pas se le cacher. Mais ce transport se substitue en partie par rapport à des engrais qui (inaudible 00 : 11 : 1), se substitue par rapport à des transferts avec des tracteurs, des épandeurs et des tonnes à lisier. On n'a donc pas 100 % de transport en plus. Il y a des parties qui se substituent à ce qui existe déjà.

Ensuite, par rapport aux dangers et aux risques du transport, on peut éviter certaines zones et certaines routes par un plan de circulation. Dans les villages, ou par rapport aux écoles, on peut gérer les horaires pour éviter les nuisances et sécuriser au maximum. Cela fait partie des choses que l'on doit travailler. Quand on regarde l'impact sur les routes sur le document, on a repéré effectivement sur l'ensemble des routes : le trafic en jaune est le trafic existant ; en noir, c'est le trafic qui serait généré en plus. Effectivement sur la départementale 65 où on installe l'outil, cette activité augmente de 30 %. C'est vrai. Il faut essayer de gérer cela intelligemment et mettre, là où c'est nécessaire, des garanties supplémentaires sur la sécurité. Et quand on regarde par exemple sur l'axe haut ici, on est déjà à 100 rotations/jour et on va augmenter l'activité de 20 %. Mais il n'y a pas que l'activité de la Coopérative d'Herbauges.

Si, effectivement, ce projet-là doit être diminué de 50 %, il y aura toujours un peu de transport. Si je prends l'effet du lait : il y a 20 ou 30 ans, il fallait 20 producteurs pour remplir un 6 tonnes. On passait plus souvent sur les routes qu'aujourd'hui. Ce sont des choix de société, et ce sont des choix stratégiques à faire. Mais on ne va pas le faire tout seuls, c'est pour cela qu'il y a cette réunion publique de concertation. Mais on ne peut pas dire que l'un a plus raison que l'autre. C'est bien par le débat, par les choix de société, par les élus, par les orientations que prend l'État, que le projet naît. Ce n'est pas nous qui avons inventé la méthanisation, ce n'est pas nous qui avons inventé ce projet dans notre coin. On l'a construit avec des règles qui existent. Cela veut dire que tout ce qui existe aujourd'hui, ce n'est pas bon ? Je ne suis pas persuadé que tout le monde ait tort, je ne suis pas persuadé que tout le monde ait raison. Mais à un moment donné, il faut être capable d'échanger et de construire. Aujourd'hui, on reçoit 80 ou 90 méthaniseurs qui servent à alimenter nos réseaux de gaz. C'est du gaz russe. Donc à un moment, il faut se poser les bonnes questions.

On fait ce genre de proposition : à un moment donné, on est capables de mettre en place un plan de route qui va nous permettre d'assurer la sécurité de ces mêmes routes, qui aujourd'hui ne sont pas forcément dimensionnées pour accepter le transport. C'est ce qu'on appelle un plan de circulation. On en appelle à l'échange, à la capacité à construire avec les services du

Département. C'est pour cela qu'on fait un appel encore ce soir pour travailler sur ce projet, avec des avantages et des inconvénients. Mais on reste persuadés que les solutions existent. Dans d'autres départements, cela existe. Dans d'autres territoires, cela existe. Il n'y a pas de raison qu'on ne puisse pas le faire dans le territoire du 44. Il y a des avancées avec les élus, des échanges se font, mais on demande à aller encore un peu plus loin.

Didier COUËRON

Sur cette thématique, il est vrai que ce sont des documents qu'on a déjà vus. On vous avait aussi posé la question en fin de réunion d'atelier à Machecoul. On n'a toujours pas de réponse. Le document que vous avez montré avec le nombre de véhicules qui passent est un document qui a été pris en 2020 et diffusé en 2021, avec une diminution puisque c'était Covid et qu'il n'y avait plus le droit de travailler. Donc déjà, ces chiffres sont faux.

Une deuxième chose : le Département a déjà indiqué qu'il ne referait pas les routes pour la surcharge de véhicules qui va passer sur ces petites routes non adaptées. La question importante pour nous, c'est : comment allez-vous faire pour transporter le gaz si le Département refuse le passage du gazoduc ? À combien de véhicules supplémentaires estimez-vous le transport de ce gaz depuis Métha Herbauges ?

Guillaume VOINEAU

Je vous rassure. On ne va pas transporter le gaz en camion.

Didier COUËRON

C'est une vraie question. Dans une de vos démonstrations, vous avez avancé que vous pourriez transporter soit en pipeline, soit en camion. Ma question est donc : combien estimez-vous de camions supplémentaires si vous n'avez pas le droit de passer votre pipeline ?

Guillaume VOINEAU

Il n'y aura pas de transport de gaz en camion. Si on ne peut pas se raccorder au réseau, il n'y aura tout simplement pas de projet. Il faut être réaliste. Si les élus ne veulent pas que les camions passent sur les routes, on ne passera pas, on ne fera pas le projet.

Quand vous dites qu'on a pris les chiffres en année de Covid, cela veut dire que, si la réalité du nombre de camions qui passent aujourd'hui est largement supérieure à cela, l'impact de notre projet est moindre.

Didier COUËRON

Vous augmentez forcément le nombre de véhicules qui va passer.

Guillaume VOINEAU

Sérieusement, tout à l'heure je vous ai mis l'exemple. OK, on veut emmener les 200 agriculteurs à la méthanisation, on prend une décision sur le territoire. On fait le projet. OK, l'impact sur les routes sera beaucoup plus dilué, mais en nombre de camions au total, il y en aura toujours autant. Il faut toujours prendre les gisements et les emmener dans le méthaniseur. OK. Par contre, s'il faut mettre 45 millions d'euros dans tous les outils pour qu'ils soient viables économiquement, refaire une route pour un ou deux sites ne va pas nous coûter 45 millions d'euros, et cela va être bénéfique pour tout le monde. Vous pouvez échanger. Quand il y a des gros projets à des endroits, cela améliore la circulation pour tout le monde. Je suis Vendéen. Je suis peut-être un peu trop jeune, mais on m'a dit l'évolution de la dynamique du Département quand les autoroutes et les axes routiers majeurs ont été faits. Cela amène une dynamique pour tout, pas seulement pour l'agriculture. Ce type de projet – pas seulement la méthanisation, il y a d'autres types de projets – engendre une détérioration ou une amélioration de la sécurité routière. S'il n'y a plus de projets, on ne fait plus rien. Maintenant je vous rassure, on ne transportera pas le gaz par camion.

De la salle

Vous parlez de modèle agricole. Je vais parler de mon expérience, j'ai accompagné des éleveurs pendant 40 ans. J'ai vu une évolution des exploitations, passer de 20 vaches à 30, 50, 100 vaches. J'ai vu apparaître Challenge Agriculture, avec la volonté de diversifier les exploitations lorsque les quotas sont arrivés en 1983. On est arrivé à un modèle qui aboutit à ce que 90 % des masses d'eau soient de très mauvaise qualité. Ce n'est pas moi qui le dit, c'est la Chambre d'agriculture. On est tous responsables, mais il faut voir les choses en face. Je pense que le problème de la méthanisation va continuer dans ce système d'intensification. C'est complètement évident. (Inaudible 00 :19 :28), il faut des prairies pérennes. Elles ont largement disparu et vont continuer à disparaître si l'on continue dans le système de méthanisation. J'en ai pour preuve les CIVE – cultures intermédiaires – qui demain vont être menées comme des cultures principales parce que, à 110 euros la tonne de matière sèche, on va les mener comme des cultures principales, on va intensifier, on a intérêt à arroser. On continue à aller dans le mur. J'ai vu toute ma vie des éleveurs se battre entre eux pour acheter des terres et agrandir leurs exploitations. Là, l'opportunité, malheureusement, de voir plein d'exploitations disparaître, est-ce que ce n'est pas le moment de changer de paradigme (c'est un mot à la mode) pour désintensifier et retrouver des systèmes qui nous amènent à une eau de qualité ? J'ai vu dans la presse l'autre jour : 4 millions d'euros à Pornic Agglo pour améliorer l'eau en lui faisant faire des cheminements pour qu'elle soit de meilleure qualité. On sait très bien que les problèmes sont un peu plus haut. Il faut prendre les problèmes à la source. Il faut avoir des (inaudible 00 :20 :43) jamais. Il faut mieux valoriser les fertilisants. Les épandeurs vont être interdits dans trois ans. On sait que, quand on les utilise, on perd entre 40 et 80 % d'azote. Les économies au niveau des exploitations, il y en a plein à faire. 1 200 euros par mois, c'est que dalle en termes d'économies si on veut se remettre en cause sur les modèles. C'est mon vécu.

Guillaume VOINEAU

Justement, la logique de notre projet collectif, c'est d'assurer la maîtrise du digestat (inaudible 00 :21 :20) racine. Il n'est pas question que les agriculteurs récupèrent le digestat et l'épandent n'importe comment. Tout sera épandu, le digestat sera enfoui directement. Mon voisin est en train d'épandre son digestat sur son blé au lieu de mettre un engrais chimique. S'il en est là aujourd'hui, c'est parce qu'il va à la méthanisation. Sur un modèle plus petit, ils ont d'autres inconvénients, parce qu'ils ne peuvent pas emmener tout type d'exploitation. Ils sont obligés de choisir les exploitations où ils ont des gisements vraiment très méthanogènes. Mais c'est ça l'objectif. On est assez conscients qu'il faut améliorer la qualité de l'eau, qu'il y a des choses à faire, mais la méthanisation, si elle maîtrisée, il n'y a aucun problème.

Je vous rassure : si on ne fait rien sur notre territoire où il y a encore de l'élevage, la méthanisation ne se fera pas. Vous faites 200 ou 300 kilomètres, vous allez dans les plaines céréalières, ils auront plein de méthaniseurs. Et il n'y a aucun élevage lié aux méthaniseurs. Si on ne fait rien ici, il ne se fera pas de méthaniseur. Vous allez me dire que les petites exploitations et la taxe sur le foncier, ça va y aller. Mais pour récupérer de la surface, il faut fournir un méthaniseur. C'est aussi simple que cela.

De la salle

On a l'opportunité de désintensifier avec les exploitations qui vont disparaître.

Guillaume VOINEAU

Désintensifier, je veux bien. Il y a un sujet dont on n'a pas beaucoup parlé dans nos travaux, c'est la souveraineté alimentaire. Aujourd'hui, on le subit très clairement. Aujourd'hui nos laiteries manquent toutes de lait, elles n'ont pas assez de matière pour faire le beurre. La population chez

nous augmente. Je veux bien qu'on désintensifie partout, mais il faudra aussi qu'on désintensifie les services. Il y a un juste milieu à trouver.

De la salle

Si on met des CIVE, ce n'est pas de la souveraineté alimentaire. Je préfère payer des impôts et accepter l'intensification si c'est pour nourrir la planète. Vous parlez de nourrir la planète : si on met des CIVE qui vont passer au méthaniseur, est-ce qu'on parle de nourrir la planète ? Si on doit payer de nos cotisations pour nourrir la planète...

Guillaume VOINEAU

Le rôle d'une CIVE, c'est de l'interculture. Cela veut dire qu'elle ne contribue pas à la production de denrées alimentaires. On en fait déjà qu'on enfouit dans nos sols.

De la salle

C'est une interculture intensive qui sera au détriment des années sèches, des années très humides, de la culture principale. La CIVE, c'est une culture qui devient principale.

Guillaume VOINEAU

Non. La réglementation ne nous le permet pas.

De la salle

Monsieur BRECHET, vous avez dit à vos adhérents qu'ils n'auront pas le beurre et l'argent du beurre. Source d'un agriculteur qui vous connaît bien. Les années sèches, par exemple, quand il faudra mettre des CIVE au mois de juin dans le méthaniseur et qu'il y aura une sécheresse derrière, je vous garantis que vous ne pourrez pas faire de culture principale. L'intensification par les CIVE, ce sera à 30 % une culture principale. On connaît suffisamment les aléas climatiques. Vous le savez comme moi. Et vous avez dit : « Vous n'aurez pas le beurre et l'argent du beurre. Il y a des années où vous ne pourrez pas tout avoir. »

Jean-Michel BRECHET

Je suis d'accord avec vous, j'ai sûrement dû le dire à Alain GODET. Il faut quand même remettre le cadre dans lequel je l'ai dit. Je ne l'ai pas forcément dit dans ce cadre-là.

Guillaume VOINEAU

Au niveau du trafic, c'est bon.

Au niveau de la gouvernance : aujourd'hui, dans le modèle qu'on a monté, 51 % des parts seront Coop d'Herbauges. Ce sont bien des agriculteurs qui rentrent au capital au prorata des gisements qu'ils apportent. Les 49 % - ou 46 % aujourd'hui - c'est Nature Energy. Il y a les 3 %, mais c'est un exemple. Aujourd'hui on est ouverts à ce que les intercommunalités, les territoires rentrent au capital dans le projet. Ça, ça sera obligatoire : sur quel type de méthaniseur on a le droit de monter, où on veut le faire, à quelle taille, quand on aura trouvé un consensus. L'objectif, c'est de vous montrer qu'on est bien ouverts au fait que les collectivités rentrent dans le projet, mais que les agriculteurs restent majoritaires. En étant majoritaires, on aura la maîtrise du gisement (inaudible 00 :25 :55).

Là, on est sur le bilan carbone. Je ne sais pas s'il faut que je revienne là-dessus. On en a déjà parlé pas mal.

Les impacts olfactifs, on voulait revenir dessus pour vous repréciser que 10 % des investissements sont liés - 8 millions d'euros - au traitement des odeurs. C'est tout ce qui est biofiltres et cheminées qui captent toutes les odeurs dans tous les bâtiments où il y a départ et arrivée des gisements.

L'impact sanitaire : il s'agit de repréciser que l'objectif du projet, peu importe sa taille, est qu'on ait une hygiénisation à 70°C, ce qui permet de détruire tous les risques de virus, d'épidémies. On a l'exemple de la grippe aviaire : un méthaniseur avec une hygiénisation à 70°C permet de traiter

les fumiers où on a des cas de grippe aviaire. Aujourd'hui, on en a deux, à Beaufou et Saint-Christophe-du-Ligneron. Le seul moyen de traiter les fumiers est de les brûler sur place avec de la chaux vive. On n'a pas d'autre moyen pour traiter.

De la salle

En cas de grippe aviaire, vous croyez que vous aurez le droit de déplacer les fumiers sur 15 ou 20 kilomètres ? Normalement il y a des périmètres de 3 à 10 kilomètres pour bouger des volailles. Vous ne pourrez rien faire.

Guillaume VOINEAU

Un méthaniseur lié à l'hygiénisation est capable de recevoir des fumiers où il y a un cas de grippe aviaire.

Benjamin GREFFIER

Justement dans le sud-ouest, il y a des unités de méthanisation qui sont réquisitionnées par les services vétérinaires pour traiter tous les cas compliqués.

De la salle

Donc le fumier est chargé dans le camion, il fait 15 kilomètres.

Benjamin GREFFIER

Oui. Il y a le cas dans d'autres villes, où ils ont réquisitionné des méthanisations uniquement pour ça.

Guillaume VOINEAU

C'est pour vous montrer que l'intérêt de l'hygiénisation est d'assurer une garantie sanitaire pour le transfert des fumiers et des lisiers qui utilisent des digestats qu'ils leur ont donnés dans les exploitations. Une exploitation qui fait un méthaniseur chez elle ne peut pas hygiéniser. Elle n'a pas les moyens. Le modèle économique n'est pas viable. Donc si on veut hygiéniser, il faut une taille minimale pour pouvoir le faire. Ce qui induit la taille du projet. L'objectif du projet, c'est que les agriculteurs biologiques puissent y accéder.

Je vous remets le plan.

Nos engagements.

On s'est engagés à mettre en place le comité technique et scientifique, à mettre à jour la charte d'engagement avec les éléments qui ont été retenus suite à cette concertation. Il y a la création du forum, les échanges par mail, les verbatim exacts des réunions – on a eu un quiproquo, c'était une synthèse, il n'y avait pas exactement tous les mots, donc on a fait refaire des verbatim – les enregistrements audio, les différentes publications sur la (inaudible 00 :29 :21) et le bilan carbone.

Ça, c'est la constitution du comité technique et scientifique. La prochaine réunion est prévue lundi.

Je ne vais pas y revenir, la charte d'engagement répond sur tous les grands thèmes.

Karine BESSES

C'est intéressant, justement. On n'en a pas parlé pendant la concertation. Je vous ai justement un peu engagé à en parler. C'était dans notre rapport. Pendant la première phase de concertation, vous aviez déjà parlé de cette charte d'engagement qui pouvait être faite avec les participants de la première phase et, finalement, vous n'étiez pas revenus vers eux pour construire cette charte et la leur donner. C'est ce que nous avons relevé dans notre rapport. On vous enjoignait à vous ressaisir de cet outil qui semblait intéressant pour les uns et les autres. On n'en a pas parlé pendant toutes les réunions. Plutôt que de répéter ce qu'on s'est dit avant au cours des quatre réunions, c'est peut-être les conclusions que vous tirez par rapport à la première concertation et à celle-ci ; ce que vous proposez en termes d'engagements que vous pourriez tenir ; comment on la

finalise si le projet se fait ? Cela pourrait être une charte qui encadrerait. Comment vous la finalisez ? Avec qui ? Est-ce que c'est vous qui l'écrivez tout seuls après la concertation, ou est-ce que vous proposez qu'elle soit coécrite ?

Guillaume VOINEAU

Ce que j'ai dit avant par thèmes, c'est un peu ce qu'il y a dans la charte d'engagement.

Karine BESSES

Ce sont vos engagements.

Guillaume VOINEAU

Voilà. En lien avec le modèle agricole, l'accompagnement des exploitations dans tout ce qui est durable, H2 bas-carbone. La méthanisation comprendra deux lignes compatibles avec l'agriculture biologique. C'est pour garder l'intérêt que les exploitations biologiques puissent accéder à la méthanisation. Je veux bien tout reprendre, mais je vais reprendre les mêmes choses. C'est la synthèse de ce que j'ai présenté avant, selon les thèmes. Le comité technique et scientifique est en constitution. L'objectif, c'est que dans ce comité, on puisse valider cette charte d'engagement. Le comité s'assurera qu'on respecte bien cette charte d'engagement, en lien avec l'ICPE. Cette charte sera déposée à l'ICPE. C'est un engagement de notre part qu'on est obligés de respecter. Autrement, notre autorisation de production tombera. Si nous ne respectons pas cette charte d'engagement, nous n'aurons plus le droit d'exploiter. Je veux bien reprendre tous les termes, mais je vais un peu reprendre par thèmes ce que j'ai dit avant.

Karine BESSES

Il y a une deuxième *slide*. Avez-vous des questions sur l'un ou l'autre des engagements ? On peut peut-être fonctionner comme cela, plutôt que tout reprendre ?

De la salle

Est-ce que vous pouvez dire concrètement ce que vous avez retenu comme changement dans le nouveau projet suite à la concertation ? Point par point, qu'est-ce qui change ?

Karine BESSES

Cela rejoint la question que je posais au début. Qu'est-ce qui change, et quels sont les engagements ?

Guillaume VOINEAU

Aujourd'hui, clairement, on n'a rien changé. J'ai expliqué pourquoi. On reste sur le même modèle agricole. Nous ne sommes pas en mesure aujourd'hui de diminuer la taille. Si on diminue la taille, notre contrat n'est plus valable. Cela veut dire que le projet tombe à l'eau. On est prêts à changer la taille si on nous apporte de nouvelles garanties. Si c'est un nouveau contrat, c'est peut-être un nouveau terrain, avec une nouvelle taille. On porte ce projet. Si demain – et c'est ma partie finale d'échange avec les élus suite aux réunions qu'on a faites – on veut partir sur un nouveau projet, ce projet-là n'existe plus. On ne peut pas diminuer plus que 30 %. Sur les engagements olfactifs par exemple, le modèle que monte Nature Energy aujourd'hui est déjà à l'*optimum* de la gestion des odeurs. On ne peut pas faire mieux. On a déjà rehaussé les cheminées de 35 à 50 mètres pour prendre une sécurité supplémentaire. On sait, pour être allés au Danemark, qu'il n'y a aucune odeur sur le site.

De la salle

C'est vrai qu'on peut discuter des heures sur la forme, mais si sur le fond on n'est fondamentalement pas d'accord sur les enjeux de la méthanisation, c'est là le problème. On peut discuter de la charte des heures et des heures, mais c'est sur le fond. Est-ce que ça décarbone vraiment ? Sinon on dit au revoir et on ira manifester contre ce projet, c'est tout. C'est comme ça

que cela va se terminer si vous ne bougez pas d'un iota, il y aura une manifestation pour mobiliser les citoyens.

Guillaume VOINEAU

Le lieu : on met le méthaniseur ailleurs. Mais nous on n'a pas d'autre terrain. Qu'on nous propose un terrain.

De la salle

Si cela ne posait problème qu'ici. Mais dans les régions comme la Normandie, où il y a des méthaniseurs tous les dix kilomètres, cela pose aussi des problèmes. Il faut vraiment que le citoyen soit mis au courant aujourd'hui. L'État a engagé la méthanisation, et peut-être qu'il faut qu'on s'engage tous. Demain on a une centrale nucléaire qui se pose devant chez nous, on va tous être là. La méthanisation est venue comme ça, elle est le rouleau compresseur de l'État, et c'est peut-être là le danger.

Guillaume VOINEAU

Que l'État nous dise : « Votre projet, on n'en veut pas, on le refuse ». On a eu un tarif sur l'énergie. Cela veut dire que notre projet est compatible.

De la salle

Sur les impôts de tous les citoyens. Je veux bien payer des impôts, mais si c'est vertueux en termes de bilan carbone. C'est ça l'objectif annoncé pour l'État. Revenons à l'essentiel : est-ce que la méthanisation diminue le bilan carbone ? Globalement, non. C'est juste circulaire.

Benjamin GREFFIER

Le bilan carbone fait partie du groupe du CNRS avec des experts reconnus. Je sais que vous ne reconnaissez pas le travail de l'ADEME et de tous ces organismes, vous l'avez dit.

De la salle

C'est écrit dans l'ADEME. La combustion de la méthanisation, ils ne l'ont pas considérée sous prétexte qu'effectivement (inaudible 00 :36 :37). Du coup l'ADEME a écrit dans une autre circulaire que le vrai bilan carbone, c'est ce qui est séquestré. On pouvait très bien avaler la pilule en disant que ça tourne. Evidemment, c'est circulaire. Mais il n'y a pas d'amélioration du bilan carbone.

Benjamin GREFFIER

À partir du moment où on n'accepte pas que le biométhane vienne en remplacement d'une énergie fossile, il est normal que le biométhane (inaudible 00 :37 :02).

De la salle

La rentabilité de la méthanisation, elle est epsilon. C'est 500 000 fois moins rentable que le photovoltaïque. L'État est en train de subventionner quelque chose qu'aucun industriel ne ferait sans subvention.

De la salle

Vous n'avez qu'à manifester au ministère de l'Énergie.

De la salle

Oui, pourquoi pas ?

Karine BESSES

C'est vrai que c'est peut-être un débat à avoir au niveau national. On ne va pas le résoudre ce soir. En tout cas, comme vous le disiez, le débat sur ce projet a permis de poser ces questions plus largement. Nous, on a envoyé dans notre rapport à l'État le fait de faire un débat sur la méthanisation. L'État commence à sentir que la méthanisation crée un débat sur les territoires. Ce n'est pas le seul territoire où il y a des débats sur la méthanisation, et cela arrive de plus en plus.

Guillaume VOINEAU

Et cela peut créer autant de débats avec des petits méthaniseurs.

Karine BESSES

Complètement. C'est un débat à venir. On espère que l'État s'en saisira et qu'on pourra avoir un débat public national sur la question. C'est une question importante.

Didier COUËRON

Si je comprends bien – et vous allez me dire si je me trompe – vous n'avez absolument rien changé depuis deux mois sur votre projet. Ce qui veut dire que toutes les réunions qu'on a faites, que toute votre bonne volonté à dire qu'il faut qu'on discute, qu'on peut le changer et le modifier... en fait, vous ne changez rien. Vous venez de nous dire à l'instant que vous n'avez rien changé.

Guillaume VOINEAU

On n'est pas en mesure de tout changer. Si on réduit la taille, il n'y a plus de projet. S'il n'y a plus de projet, nous n'avons pas décidé d'abandonner l'idée de faire de la méthanisation. Les alternatives, ce n'est pas nous qui en avons. Ce n'est pas nous qui avons les moyens de dire qu'on peut modifier notre projet. Ou alors on l'abandonne.

Didier COUËRON

Vous venez de le dire il y a deux minutes : vous avez la même charte qu'il y a deux mois. Ce qui pose question, c'est que votre projet reste à 680 000. Vous avez montré votre schéma d'implantation qui est exactement le même qu'en 2020.

De la salle

Un, tu ne sais pas compter, et deux, tu ne sais pas lire.

Didier COUËRON

Peut-être que je ne sais pas lire.

Karine BESSES

Messieurs, on va rester dans la courtoisie, s'il vous plaît.

Didier COUËRON

Regardez le projet en 2020, c'est exactement le même.

Guillaume VOINEAU

On vous a déjà expliqué...

Didier COUËRON

Deuxième chose : puisque vous ne changez pas votre projet, j'aimerais savoir exactement où le digestat va être déposé. Vous nous avez dit qu'il ne serait plus à la Limouzinière, mais dans les cuves que vous nous avez présentées. Ces cuves sont là depuis 2020, il n'y a rien de changé. Depuis 2020, vous aviez prévu de mettre le digestat en stock à la Limouzinière. J'attends toujours une réponse, mis à part le fait que vous nous avez répondu à une certaine réunion que vous alliez le mettre dans vos cuves qui sont présentées là, alors que tout le monde sait que c'est faux. Vous allez les mettre chez les agriculteurs, très bien. Qui va financer ce stockage chez les agriculteurs ? Ce sont des questions simples.

Guillaume VOINEAU

On vous a déjà répondu. On a réduit de 30 % le volume qui rentre dans le méthaniseur. Le site ne change pas. Pourquoi ? Parce qu'on fait plus de recirculation, ce qui nous permet d'avoir plus de capacité de stockage sur site. Donc du coup, nous n'avons plus de stockage à l'extérieur parce que nous avons une capacité plus importante sur site. Et nous avons optimisé des stockages qui sont dans les exploitations. On vous a déjà répondu par rapport à ça. OK, sur la photo, le site est schématiquement le même, mais comme on a moins de matière qui rentre, cela nous permet d'avoir une capacité de stockage plus importante. On vous l'a déjà expliqué.

De la salle

Je suis un citoyen. J'écoute bien évidemment. Je pense qu'il y a des gens qui ont envie de poser des questions. On voudrait essayer de comprendre le débat. S'il vous plaît, essayez d'ouvrir le débat sur la bonne conversation. Je ne suis ni pour, ni contre le méthaniseur, je suis simplement pour un dialogue. Monsieur nous explique qu'il a diminué de 30 %, et vous nous dites que, quand vous regardez le plan, c'est toujours le même. Arrêtez s'il vous plaît, Monsieur. Allez jusqu'au fond du débat. Je vous entends, mais c'est pénible des débats comme ça.

Didier COUËRON

À ce moment-là, ce n'est peut-être pas la peine de faire des réunions.

Karine BESSES

Monsieur, est-ce que vous avez vous-même des questions sur le projet pour faire avancer les choses ?

De la salle

Moi je voudrais aborder le sujet sous d'autres angles. Pour un projet aussi important que celui-là, la première chose est de trouver un terrain avec les autorisations qui vont avec. Où en êtes-vous dans vos relations avec votre commune ? Est-ce que vous avez le terrain et les autorisations d'urbanisme qui vont avec ? Est-ce que votre commune s'est prononcée là-dessus ? C'est ma première question. Après j'en ai d'autres.

Guillaume VOINEAU

C'est un terrain agricole. Un terrain agricole peut accueillir une unité de méthanisation. Le terrain est compatible par rapport au projet.

De la salle

Est-ce que la ville a voté pour ?

Guillaume VOINEAU

La commune a émis un avis défavorable par rapport à notre permis de construire. L'instruction se fait par les services de l'État et l'ICPE.

De la salle

La communauté de communes a un certain nombre de compétences. Est-ce que le projet a été présenté, voté ? A-t-elle émis un avis défavorable ? Où en est-on sur le stade communauté de communes ?

Guillaume VOINEAU

Je préfère laisser le Président de la communauté de communes ici présent.

Laurent ROBIN, Président de la Communauté de communes Sud Retz Atlantique

Je peux répondre. Il n'y a pas de consensus parmi les élus de la communauté de communes, donc elle ne s'est pas prononcée officiellement sur le projet. Cela fait débat, on le voit bien. On est tous témoins de ce débat et de la difficulté que cela pose. On est tous d'accord qu'il faut essayer de décarboner et améliorer la situation de l'environnement, mais on n'est pas tous sûrs que la méthanisation soit la bonne solution. La communauté de communes n'a pas apporté de soutien officiel, ni ne s'est prononcée contre le projet.

De la salle

Ce qu'il faut quand même préciser par rapport à l'urbanisme, c'est que la commune de Corcoué s'est prononcée contre dans son avis consultatif, mais c'est une autorisation préfectorale. On voit bien le débat au niveau des citoyens, mais on a aussi ce débat au niveau des élus. Vous avez soulevé la difficulté des relations avec le Département. Je suis pour la méthanisation, je suis pour le développement économique pour les agriculteurs, mais pas forcément pour le modèle que vous présentez aujourd'hui. Je le trouve gros, risqué. On l'a déjà analysé, décortiqué, on a pas mal

travaillé. Je suis embêté quand je vous entends dire qu'à 200 ce ne serait pas rentable. J'aimerais qu'on mette la Région, le Département et le comité scientifique autour d'une table et qu'on rediscute du programme de méthanisation de l'ensemble de notre territoire. Je m'occupe du sud-Loire, mais c'est pareil partout. C'est un débat que l'on a aujourd'hui dans toute la France. On voit bien ce qui se passe avec le gaz russe, le gaz algérien, etc. Il y a beaucoup d'instances qui sont intéressées pour qu'on essaye de trouver une solution de production de gaz avec la méthanisation. Mais laquelle ? On voit bien que personne n'est d'accord aujourd'hui. On voit bien qu'il y a différentes solutions, différentes tailles. Est-ce que la taille, c'est la communauté de communes ? Sur notre territoire on aurait peut-être trois usines. Pour cela, il faut un consensus, que les citoyens soient d'accord, ne s'y opposent pas. Vous avez vu dans notre territoire d'autres projets où les citoyens se sont opposés. Il y avait des majorités, et les projets ne sont pas sortis. Il y en a beaucoup dans notre territoire que l'on n'arrive pas à sortir à cause de l'opposition des uns et des autres. Donc là, il faut mettre la Région, le Département, la communauté de communes, la commune d'implantation. Et vous avez deux sortes d'implantations possibles : soit un terrain agricole, soit un terrain industriel. Il faut que vous ayez un terrain, avec les autorisations de l'urbanisme qui vont avec. Il faut que la commune donne son accord, car rien n'est possible si le territoire ne donne pas son accord ou si on n'arrive pas à avoir un consensus avec les citoyens. C'est donc une synthèse à faire. Et vous arc-boutez sur votre projet tel qu'il est là. Peut-être que vous avez certainement raison, peut-être que vous défendez les agriculteurs (on ne peut pas dire le contraire), mais vous ne faites pas la meilleure synthèse pour que ce programme de méthanisation existe sur notre territoire. Voilà ce que je pense personnellement. Cela n'engage que moi.

Guillaume VOINEAU

Je partage complètement ce que vous dites et le travail d'explication du projet que l'on a fait nous a permis de balayer le fait qu'on va travailler avec la communauté de communes pour savoir comment on doit faire de la méthanisation sur le territoire. On a rencontré la Région cette semaine pour se remettre autour de la table, pour comprendre les avantages du projet, ses inconvénients par rapport à la dimension. Au tout début, le projet n'était pas à 600 000 tonnes. Le projet qu'on présente représente l'ensemble des agriculteurs.

Je vais être franc, je pourrais avoir le discours qui consiste à dire qu'on ne fera jamais ce projet. Ma crainte, c'était qu'on se dise : « *C'est bon, ils ont abandonné, on laisse tomber* ». Le fait de porter notre projet nous oblige à être encore là ce soir et montre que notre projet est toujours en instruction. Les rapports qu'on a avec l'administration pour travailler sur le projet vont beaucoup plus loin dans tous les détails – pourquoi vous mettez ça ? pourquoi vous faites ça ? – et cela nous servira pour faire un projet différent. Parce que, si la commune n'est pas d'accord, si la communauté de communes se pose beaucoup de questions et que le Département ne veut pas qu'on passe sur les routes, on ne le fera pas. Mais on ne voulait pas se dire : « *on abandonne ça, on en fera d'autres* ». On était sûrs qu'on ne serait pas là ce soir. Notre objectif, c'est de travailler ensemble.

Ce n'est peut-être pas la réponse à laquelle vous vous attendez, mais c'est pour vous démontrer qu'on est convaincus qu'on a intérêt à faire un méthaniseur, ou des méthaniseurs. De quelle taille, je n'en sais rien, mais on a besoin de se remettre tous autour de la table avec les élus locaux, départementaux ou régionaux. Cela ne sera pas une chose facile, parce qu'on a tous des positions différentes. Mais on a une obligation de le faire pour apporter une réponse aux agriculteurs qui veulent y aller. Éleveur aujourd'hui, ce n'est pas toujours simple. Un projet comme cela, si on

l'abandonne complètement, cela va être un échec pour beaucoup. Au lieu d'être dans la dynamique, on sera dans la déception.

Benjamin GREFFIER

Juste une petite précision : vous parliez d'un projet comme celui-là sur un terrain agricole ou en zone industrielle. Il y a peut-être des élus qui sont plus calés que moi sur la question de l'urbanisme, mais c'est un projet agricole, donc on n'a pas le droit de se mettre en zone industrielle. On est obligés de se situer en zone agricole.

Guillaume VOINEAU

Si on est tous d'accord pour faire un méthaniseur, on trouvera un terrain. Je suis convaincu qu'on trouvera.

Florent CORTET

Simplement une remarque, et c'est aussi un avis qui rejoint pas mal de questions qui viennent de se poser. Quand je parlais tout à l'heure de la nécessité de faire un moratoire sur ce type de projet, c'est bien dans l'esprit de se reposer toutes ces questions. Il faut qu'on soit tous humbles : personne n'a la vérité sur le bon dimensionnement, le bon format, l'intérêt, etc. Faire un moratoire, cela ne veut pas dire forcément abandonner tout type de projet. C'est vraiment se reposer les questions tous ensemble – société civile, scientifiques, etc. – sur l'intérêt de ce type de projet et sa taille. Tel que vous nous le présentez, cela ne nous rassure pas.

Guillaume VOINEAU

Je suis d'accord avec vous, mais le problème, c'est le temps. Alors que l'État s'est engagé à produire telle quantité d'énergie renouvelable liée à la méthanisation, c'est déjà trop tard. Allez voir les méthaniseurs dans l'Est de la France.

Florent CORTET

Je suis originaire de l'Est. Je sais. En partant de ce principe qu'il est trop tard, qu'il faut avancer, tel que vous nous le présentez, on a le sentiment que c'est quasi du chantage. C'est du chantage au bien-être des agriculteurs, du chantage à l'environnement, etc. Si je me permets de le dire, c'est parce que je le ressens comme ça. Ce n'est peut-être pas votre intention, mais je le reçois comme ça. Faisons un moratoire, discutons. Effectivement, cela retarde le projet. Peut-être qu'il n'y en aura pas à la fin, peut-être qu'il y en aura un, mais au moins les choses seront posées pour partir sur de bonnes bases. Pour moi, c'est vraiment une attente. Quand je discute avec les membres du collectif, c'est ce qu'ils attendent aussi. Quand je parlais de CHATEIGNER tout à l'heure, il n'a pas dit qu'il était contre toutes les formes de méthanisation. On est capables de faire un moratoire à l'échelle de notre territoire entre élus, responsables locaux, régionaux, départementaux, pour trouver un consensus.

Benjamin GREFFIER

Je pense que vous dites la même chose. Le propos de Monsieur CHATEIGNER, c'est que la méthanisation est viable quand on traite des déchets. J'étais présent à cette réunion de Monsieur CHATEIGNER organisée par le collectif. Pour moi, c'est ce qu'il en est ressorti.

Claude NAUD, Maire de Corcoué-sur-Logne

J'ai déjà eu l'occasion d'intervenir à plusieurs reprises. Je vais m'en tenir à ce que Guillaume a présenté ce soir et aux réactions que cela a pu susciter. Laurent interviendra sur un autre niveau, le positionnement que j'ai rappelé à Corcoué et sur lequel nous avons travaillé. À l'observation, ce que je me dis en lisant attentivement la charte d'engagement, c'est qu'on a la reprise de ce qui a été dit ce soir et qui est dit depuis le début. Il n'y a pas de changement fondamental. Les 498 000 tonnes d'aujourd'hui, à la place des 600 000 tonnes de départ, avaient évolué assez

rapidement dans le projet. Cela fait à peu près un an. Il n'y a donc pas d'évolution liée à la concertation.

Le modèle agricole, dont on a parlé dans la première diapo, c'est un modèle qui n'a pas changé fondamentalement et qui vise quelque part à faire de l'énergie une justification de l'agriculture de demain. C'est en tout cas comme ça que cela m'apparaît. Finalement, pour pouvoir produire cette énergie, nous avons besoin de stocker du lisier, du fumier et du CIVE, et en stocker suffisamment pour pouvoir produire du gaz. Le risque, qui a été soulevé à plusieurs reprises, c'est quand même la concentration animale, la nécessité de produire de l'énergie à tout prix pour pouvoir revendre du gaz car, dans ce modèle, les agriculteurs et la coopérative sont liés – par leur partenariat avec Nature Energy, et les deux par leur partenariat avec GRDF – à l'obligation de produire. Il n'est donc plus question de ne plus produire, puisque la convention initiale l'oblige. Il y a quand même un modèle qui nous interroge. À partir du moment où on s'est engagés, il est difficile de faire marche arrière.

Sur le bilan carbone, il en a été question et je n'ai pas envie d'y revenir, sauf que Monsieur CHATEIGNER dans son intervention l'autre jour disait que si nous concentrons la production de méthane – puisqu'on sait que le méthane est l'un des gaz à effet de serre les plus importants, dangereux et lourds – la moindre fuite prend une importance proportionnelle. Plus la concentration est forte, plus la plus petite des fuites devient une fuite importante. Il y a un phénomène facile à comprendre, c'est proportionnel.

L'impact sur les sols, il en a été question tout à l'heure. Reste la question rappelée par Madame BESSES : aujourd'hui nous n'avons pas le recul suffisant pour savoir quels seront les impacts sur les sols à 20 ans des modes d'exploitation que justifie la méthanisation, notamment le retour du digestat sur les sols.

Je suis Président de la Commission locale de l'eau du lac de Grand-Lieu. Nous sommes ici sur le bassin versant du lac. Le préfet nous a obligés à mettre en place un projet territorial de gestion des eaux. Pourquoi ? Parce que la prévision, c'est que dans les 20 ans qui viennent, nous allons manquer cruellement d'eau. Il nous faut travailler sur des modalités de répartition de l'eau pour qu'il y ait de l'eau pour tout le monde. De l'eau pour boire, de l'eau pour nourrir les animaux, de l'eau pour vivre, tout simplement. Là-dessus, nous n'avons, de mon point de vue, pas suffisamment avancé pour être en mesure de dire ce que, demain, nous serons capables de conserver en ressource pour satisfaire le besoin. J'essaie simplement de m'en tenir aux engagements

Le trafic routier, je n'y reviens pas. Ce sont les positions du Département. La commune de Corcoué s'est positionnée sur un bout de route communale, mais le reste c'est le Département. Pour l'instant, la position du Département de Loire-Atlantique, c'est : « *le trafic routier généré par le projet n'est pas de nature à supporter par les routes et leur substrat actuel* ». Cela nécessite des travaux importants qui seront amplifiés par la nécessité de faire passer un gazoduc de 12 à 15 kilomètres, de Métha Herbauges jusqu'à Machecoul. C'est un autre point sur lequel on n'a pas toutes les réponses dans la charte qui nous a été exposée. Le Département jusqu'à présent ne s'est pas positionné. Sauf que, la semaine dernière, le Président du Département a rappelé sa position. Il a rappelé au préfet qu'il était à nouveau défavorable au projet.

Le bois qui va être utilisé pour faire chauffer le système. 10 000 tonnes de bois. J'ai entendu ici, à Legé, dans une autre réunion, qu'il y avait des exemples de tout temps à Legé où on produisait beaucoup de bois ; qu'il n'y avait pas de problème *a priori* si on repensait les modalités d'exploitation des haies. Je vous redis ce que je vous ai dit ce soir-là : la Chambre d'agriculture de Loire-Atlantique a produit pour la commune de Corcoué, à notre demande, une étude sur la

capacité du bois de chauffage par les haies de Corcoué. Vous m'avez contesté, j'ai revérifié les chiffres produits par la Chambre d'agriculture de Loire-Atlantique. La commune de Corcoué tout entière, par son linéaire de haies, ne peut pas produire plus de 1 400 tonnes de bois à l'année. La consommation prévue pour le méthaniseur est de 10 000 tonnes.

L'ouverture aux collectivités, c'est une bonne intention. En plus, je pense que Guillaume et un certain nombre d'entre vous, êtes sincères dans votre démarche, et je n'ai pas du tout envie d'attaquer votre sincérité. L'ouverture aux collectivités, oui, mais la proposition qui nous est faite, c'est : « *Venez avec nous pour que le projet soit viable* ». Ce n'est pas : « *Nous allons revoir notre projet à la lumière d'une concertation avec l'ensemble des acteurs pour voir ce que pourrait être le projet* ». Non, c'est : « *Voilà notre projet, venez avec nous et on va le rendre viable grâce à vous* ».

Guillaume VOINEAU

Non. Juste par rapport à ça, les retours sont aux agriculteurs et à Nature Energy. Il n'y a pas de retour au territoire. Si le territoire doit s'engager dans le capital, il y aura un retour direct au capital, comme cela se fait dans d'autres projets. Aujourd'hui, Herbauges et Nature Energy sont ouverts à ce que les collectivités rentrent dans le capital.

Claude NAUD

Oui, mais la participation au capital n'est pas le seul souhait des collectivités. On a d'autres préoccupations que cela. Et nos concitoyens attendent sans doute autre chose de nous que la participation des collectivités locales au capital d'un tel projet. Même si la participation au capital n'aurait rien, en soi, de terrifiant ou de non vertueux. Mais encore une fois, il faut que cela résulte d'une co-construction.

Guillaume VOINEAU

Exactement.

Claude NAUD

Le comité scientifique et technique, je n'y reviens pas. J'aurais des avis sur ce point. Il n'est pas véritablement scientifique. Le comité scientifique, c'est un comité composé de gens qui sont suffisamment en capacité d'émettre des avis pour pouvoir s'entendre entre eux et, au bout du compte, essayer de dégager une synthèse qui ne soit pas nécessairement celle à laquelle on avait pensé quand on a commencé à travailler.

Le positionnement des collectivités, j'en ai parlé. J'ai presque fini. Je suis déjà intervenu aussi sur quelque chose qui ne me paraît pas très bien. Je ne vise personne en particulier, mais il faut quand même que je dise que cela me gêne que des hommes et des femmes de ce territoire – des travailleurs, mais aussi des habitants – offrent leur territoire à travers un tel projet par des capitaux. Il faut qu'on se le dise entre nous. En tant qu'élu, j'ai le devoir de le dire publiquement. Une partie importante de ces capitaux ne sera pas destinée au territoire. Dans les calculs du plan de financement et des recettes escomptées, la moitié de ces capitaux sont destinés à alimenter – nous le savons aujourd'hui – les fonds de pension qui sont les supports financiers de Nature Energy.

Guillaume VOINEAU

C'est un débat très intéressant. La question, on se la pose. Aujourd'hui, on a du savoir-faire sur certaines choses. On est capables d'en profiter dans notre territoire. On accède à cette technologie de Nature Energy, qui est au Danemark. On peut rester que nous, (inaudible 01 :01 :59). Un exemple : on produit de l'hydrogène en Vendée, à Bouin. L'objectif de cette production, c'est bien de le vendre ailleurs en Europe. Si les Européens disent : « *On ne veut pas de votre technologie, on veut se débrouiller* ». On est dans la même situation. On est en Europe, je pars du

principe que, si on a une technologie au Danemark ou ailleurs, pourquoi ne pas la faire venir ici ? On monte des éoliennes, mais ce n'est pas nous qui les avons inventées. À un moment donné, il a bien fallu qu'on aille chercher cette technologie. Et là, c'est exactement ça. Quand nous sommes allés voir les méthaniseurs au Danemark, on n'a pas vu d'autres méthaniseurs comme ça en France.

Benjamin GREFFIER

Le premier pays exportateur de l'hydrogène, c'est le Danemark.

Guillaume VOINEAU

On a eu un échange avec Madame MORANÇAIS cette semaine. Il y a un très gros débat sur cela. L'ouverture de notre territoire à d'autres pays pour accéder à d'autres technologies...

Claude NAUD

Je ne dis pas qu'il ne faut pas s'inspirer de l'ensemble des savoirs et des connaissances disponibles dans le monde pour faire avancer le bien-être de l'humanité. Je n'ai jamais dit le contraire, depuis plusieurs années. En revanche, derrière cela, il n'y a pas que le bien-être de l'humanité. Il y a pas mal de bien-être du portefeuille, qui n'est pas au Danemark, mais à Dublin. Et Dublin, que je sache, ce n'est pas nécessairement un lieu de stockage du carbone.

Je termine.

On sait qu'il n'est pas financé. 93 euros le Mégawatt, c'est quand même 4 ou 5 fois plus cher que ce qui est payé aux méthaniseurs. On a eu l'occasion d'en parler, je n'y reviens pas.

Tu as dit tout à l'heure que le projet se justifie parce qu'il y a 210 agriculteurs qui attendent et qui ont déjà beaucoup travaillé pour ça. Quand on pense qu'un projet est intéressant, on y adhère, on a envie de le voir aboutir. Est-ce que cela justifie ou autojustifie le projet ? Parce qu'on pourrait en avoir 400. Mais que faut-il bien faire pour n'en refuser aucun ? La problématique ne me semble pas véritablement... ce n'est pas parce qu'on a identifié 210 qu'il faut faire pour répondre aux 210 dans un seul projet. Et ce n'est pas parce que nous disposons d'une demande, ce n'est pas parce que nous disposons d'une technique. Je vais citer feu Axel KAHN, avec qui nous avons travaillé, que nous avons fait venir dans notre territoire peu de temps avant son décès. Et Axel KAHN, dans plusieurs de ses ouvrages, a attiré notre attention sur une chose forte : est-ce que, parce que les hommes sont capables techniquement et financièrement de réaliser des prouesses, il faut les faire toutes ? Et c'est sur ce point-là qu'il s'est éteint. J'ai un échange de mails avec Alex KAHN sur cette question. Et sa dernière question, quelques jours avant sa mort : « *Et l'homme dans tout ça ?* » Je pense que c'est fondamental. Il nous faut nous poser cette question. C'est tout ce que je voulais dire.

Guillaume VOINEAU

La difficulté qu'on avait à réduire notre projet – c'est-à-dire un méthaniseur pour 50 agriculteurs, admettons – c'est qu'est-ce qu'on fait des 150 autres ? Comment on juge qui on prend ? Il faut que ce soit une conséquence qui ne soit pas forcément inaudible 01 :05 :41. Ma conclusion, c'est que, maintenant, on a planté le décor, on a notre projet. L'objectif, c'est qu'on arrive tous ensemble à ressortir un projet. Si on maintient notre projet, c'est pour un jour faire un méthaniseur sur notre territoire. Nous sommes convaincus de son intérêt. Si on ne fait pas celui-là, il s'en fera d'autres, mais pas avec la même vertu. Notre objectif, c'est ça. Moi, je n'ai pas grand-chose de plus à dire.

De la salle

Je n'ai pas la prétention de conclure. Simplement, on voit bien que les enjeux que soulève ce projet vont bien au-delà du territoire, puisqu'on parle de bilan carbone, de survie de la planète. Cela va au-delà du territoire de Corcoué ou de Loire-Atlantique. Les échanges, les points de vue

très forts qui s'affirment, sont contradictoires et tous sincères. Personne ici n'est de mauvaise foi. Tout le monde essaie de défendre sincèrement les intérêts et, je pense, l'intérêt général. Avec Claude NAUD, on a écrit à Madame MORANÇAIS, Présidente de la Région, et à Michel MENARD, suite à la dernière réunion et intervention de Monsieur CHATEIGNER. On a écrit la chose suivante :

« Aussi nous souhaitons que puisse s'engager avec les professionnels et aux différents niveaux de responsabilité territoriale de la commune, de la Région, en passant par la communauté de communes et le Département, une véritable réflexion partenariale autour des axes de réflexion suivants :

- *Le maintien de l'élevage extensif de bovins dans nos régions pour pourvoir à une alimentation qualitative de notre population – je pense qu'on sera tous d'accord sur ce point du modèle agricole et la nécessité de produire une alimentation de qualité ;*
- *La préservation de prairies et de bocages qui sont indispensables à la préservation de la ressource en eau et à la prévention des inondations, un enjeu majeur sur notre territoire – On sait que l'élevage extensif, la prairie et le bocage sont des éléments de sauvegarde ;*
- *La production locale d'une énergie décarbonée, ou au moins bas-carbone, pour améliorer notre empreinte et notre indépendance énergétique ;*
- *La tranquillité dans nos campagnes pour les ruraux comme les néo-ruraux – c'est aussi un sujet qui a été sur la table – qui sont tous légitimement attachés à compenser leur isolement par une meilleure qualité de vie.*

Les gens qui viennent s'installer dans nos campagnes n'ont pas envie, et cela se comprend, d'avoir des camions qui passent tout le temps. Ceci dit, il faut aussi que l'activité économique existe.

Voilà les quatre points qui, il me semble, résument les enjeux. On a écrit avec Claude à Christelle MORANÇAIS et à Michel MENARD. Je souhaiterais qu'on puisse faire ce travail à ces différentes strates d'élus pour pouvoir réfléchir, avec évidemment la population agricole, pour voir comment on résout ces quatre problèmes qui sont indissociablement liés. Un projet de l'État provoque les débats et nous amène à réfléchir à comment on atteint ces quatre objectifs qui sont tous très importants.

On ne pense pas que le projet tel qu'il existe aujourd'hui soit le bon, mais on comprend les nécessités de sauvegarde du monde agricole, de la production extensive de bovins. Je souhaite vivement – et je m'adresse à Madame BERNARD, Vice-Présidente en charge de l'agriculture et Vice-Présidente de la Région – que nous puissions engager ces réunions de travail avec les professionnels du monde agricole et avec les élus à tout niveau, pour pouvoir réfléchir à cela et trouver des solutions aussi intelligentes que possible.

Guillaume VOINEAU

C'est notre souhait également.

De la salle

Il est vrai qu'on a le sentiment que tout a été dit et que tout a été débattu, souvent dit et redit. Une charte, c'est tout sauf un réel engagement. Cela se termine souvent en vœu pieux. Il faut y faire attention.

Je me propose de revenir à ce qui a mobilisé la population locale contre ce méthaniseur. Il y en a partout en France. Celui-là a eu deux raisons : sa taille, inacceptable pour beaucoup, et son emplacement. Le débat n'a pas bougé depuis. Il est vrai que, dans nos réunions comme ce soir, quand c'est le porteur de projet qui fait la synthèse de la concertation publique, on peut comprendre que l'on cherche à positiver. Mais je crois qu'il y a une réflexion qu'il faut avoir en

se disant : on a parlé des 214 agriculteurs pour justifier qu'il faut un méthaniseur de cette taille. Je crois que ce soir, 600 000, 500 000, mois, de toute façon, il y a un très gros écueil, c'est que vous n'avez pas pour l'instant les infrastructures nécessaires pour réaliser votre projet. Et que vous voulez ne pas nous en rendre compte, me semble-t-il. Si vous aviez pris l'option de vous installer dans une zone industrielle – comme il en existe déjà beaucoup dans de nombreuses communes alentour – vous auriez bénéficié d'une structure routière déjà prête. Largement. J'en connais beaucoup. Vous auriez bénéficié de tous les réseaux d'électricité, de gaz, déjà existants. C'est ma première question : je ne comprends pas pourquoi vous avez pris l'option du terrain agricole alors que vous auriez intérêt à le respecter en occupation du sol.

La deuxième chose, c'est la taille. 214 agriculteurs. Et pourquoi en faire un nouveau à Challans ? Dans les années futures, avec une diminution progressive mais sensible de la consommation de viande bovine, est-ce que l'élevage bovin va vous suffire pour maintenir l'alimentation de votre méthaniseur ? Ou bien est-ce que la dérive n'est pas déjà potentiellement en agro-industrie ?

La question que je pose, au fond, c'est : pourquoi voulez-vous faire un méthaniseur à Challans ?
Guillaume VOINEAU

Si on le fait à Challans, c'est pour les agriculteurs qui sont sur le territoire de Challans.

De la salle

Est-ce qu'au fond vous n'êtes pas sur la perspective professionnelle de ne plus être gestionnaires d'une coopérative agricole, mais de plusieurs méthaniseurs ?

Guillaume VOINEAU

Pour vous rassurer... Il y a plusieurs questions. Par rapport au site, on trouvait plus judicieux de collecter des gisements à l'épicentre des exploitations. Il est plus judicieux de rassembler et de faire moins de route avec les effluents, et de transporter le gaz par gazoduc, que d'amener tous les gisements dans une zone industrielle qui sera en moyenne beaucoup plus loin des exploitations et plus près des lignes de gaz. Il est plus facile de transporter du gaz dans un conduit que des camions de fumier et de digestat. Ce n'est pas par hasard si la coopérative est née là. Elle est née au milieu des exploitations du bassin sud-Retz, nord-Vendée, tout simplement.

De la salle

Quelle échéance vous vous mettez ? On sait qu'il y a des élections en avril et en juin. Quand ils sont engagés pour plusieurs années, il est plus facile pour les élus de prendre des décisions en début de mandat. Je pense qu'on n'en saura pas plus avant l'automne. À partir de l'automne, fin d'année maximum, on saura si cela se fera ou non. Je pose cette question.

Guillaume VOINEAU

Elle est très bonne. On a eu des élections municipales, et après on a eu les élections départementales et régionales. Sur le territoire, le débat du méthaniseur a été mis de côté pendant la campagne. On ne voulait pas pourrir la campagne électorale départementale et régionale sur un projet comme celui-là. On a donc laissé les élections se passer. Les élections sont faites. On a les présidentielles et les législatives qui arrivent. En fait, des élections, il y en a tout le temps. La responsabilité des élus, c'est de porter des projets. Il est clair que notre projet postule beaucoup de débats. Il en postule aussi chez nous, entre agriculteurs. C'est clair. Maintenant, il faut être beaucoup plus précis sur le calendrier. Les élections présidentielles vont démarrer. Il n'y aura pas d'enquête publique pendant les présidentielles. Si elle démarre, elle ne démarrera qu'à l'automne. Mais peut-être que, d'ici là – et j'espère qu'on va travailler ensemble avec les élus – si on a des alternatives, des garanties pour faire un méthaniseur différemment, peut-être qu'on en fera un autre. Pour emmener des alternatives, ce n'est pas nous qui avons les leviers. S'il faut déplacer le projet, on n'a pas d'autre terrain. Si on l'a déposé à Corcoué, c'est qu'on a la maîtrise du terrain.

On a vu ce qui s'est passé à Puceul. Les agriculteurs avaient porté un projet de méthanisation. On était sur un terrain avec la maîtrise de la communauté de communes de Nozay. Le jour où les élus ont décidé de ne pas porter le projet, plus de terrain, plus de projet. Donc aujourd'hui, si on se déplace, ce n'est pas nous qui aurons la maîtrise.

C'est la conclusion de nos travaux. On va se remettre autour de la table tous ensemble pour bien analyser les avantages et les inconvénients du projet et trouver une alternative pour pouvoir faire de la méthanisation avec nos exploitations d'élevage sur notre territoire. C'est ça l'objectif.

Jean-Jacques DUPONT, éleveur

Je voudrais revenir sur la notion du gisement. J'étais là aux premières réunions lorsqu'il a été question de savoir qui était intéressé pour mettre des effluents, et combien. Et je me rappelle qu'il avait été mis en avant que c'était aussi un intérêt économique et pratique. La création de richesse engendrée par le projet allait permettre de maîtriser et de payer la gestion des effluents. Je me rappelle qu'on avait parlé de 2 euros la tonne, je ne sais plus. Il y avait un intérêt très précis. La vente de gaz allait payer la gestion des effluents : le stockage, l'épandage des digestats, etc. Je pense que la création du gisement est venue du fait qu'il y avait un intérêt économique à faire gérer par autrui ou par la coopérative – par le projet – les effluents. S'il n'y avait eu cet intérêt économique, il n'y aurait pas eu autant de gisements.

Guillaume VOINEAU

C'est clair. Si économiquement ce n'est pas intéressant, ils n'iront pas, c'est évident. Il n'y aura plus de projet.

Jean-Jacques DUPONT

Et comme le prix du gaz est fixé par un contrat d'accord... Pour moi, il y a une espèce d'artificialisation du gisement dont vous ne parlez pas. L'économie d'un engrais que vous citez à juste titre n'est pas due à la méthanisation en tant que telle, mais à la gestion de l'étanchéisation des effluents. Il y a un meilleur stockage permis par la création de la méthanisation. Le prix du gaz est fixé. C'est quatre fois le prix du marché.

Guillaume VOINEAU

Aujourd'hui on est au-dessus du marché. À l'époque, c'était un marché subventionné par l'État. Sauf qu'aujourd'hui le marché du gaz est au prix du marché qu'on a sur le contrat. À combien il sera demain, je n'en sais rien.

Jean-Jacques DUPONT

C'était une question que je voulais soumettre, car cela me semble important dans la réalisation ou le fait de porter ce type de projet.

Guillaume VOINEAU

Il est clair que le modèle économique que nous avons monté pour ce projet, s'il est complètement différent sur un projet différent, on sait qu'il y a des agriculteurs qui n'iront pas. C'est évident. Il y a des agriculteurs qui font de la méthanisation parce qu'ils en font un projet financier. Leur objectif est de gagner de l'argent sur la méthanisation. Nous, c'est justement pour éviter cette dérive.

Jean-Jacques DUPONT

Un dernier mot, après je laisserai la parole. C'est par rapport à la PAC. Vous aviez dit que vous n'étiez pas maîtres, que certaines sont du domaine de l'État ou de l'Europe. Je suis agriculteur depuis bientôt 25 ans, et on voit le vent qui change de sens. C'est un vent vers plus de libéralisme, moins de règles. Dès qu'on veut faire des prairies, on n'est pas maintenus. Ce qui est avantageux, ce qui est soutenu, ce sont les céréales. Dès qu'on veut planter de l'herbe ou des arbres, on n'est pas soutenus. En tant qu'agriculteurs, on le sent bien. Si l'extensification n'a pas bonne

presse auprès de la population agricole, c'est parce que ce n'est pas rentable, parce que la PAC ne va pas dans ce sens. Donc cela ne sert à rien de se crêper le chignon entre nous, parce que c'est au niveau de Bruxelles.

Guillaume VOINEAU

C'est comme tout domaine. Pour l'extensification, il faut que le modèle économique suive. On le voit aujourd'hui, l'agriculture biologique est en difficulté. Si le marché n'est pas porteur en face, on peut se retrouver en difficulté. Il y a donc ce qu'on veut faire, et le monde économique qui peut nous rattraper. C'est pareil dans tous les domaines.

Jean-Jacques DUPONT

Ça va aussi avec la qualité de l'eau. Vous vous souvenez peut-être de Mareuil, en Vendée, il y a quelques années. Il s'en est labouré des prairies auprès des rivières. Tout ça pour quoi ? Les gens qui ne labouraient pas risquaient de perdre des aides. C'est purement économique. En tant qu'agriculteurs, on est les jouets des instruments de décisions politiques au niveau européen.

Jean-Michel BRECHET

Les conditions d'accès sont quand même de plus en plus vertes. Dès 2023, il y aura un palier supplémentaire.

Jean-Jacques DUPONT

Peut-être. Je suis d'accord avec toi, Jean-Michel. Ce que je vois sur le terrain, c'est qu'il y a des agriculteurs qui partent en retraite. Qui reprend ? Ce sont les céréaliers. Les banquiers suivent. Ils arrivent, alignent le chèque. Et ce ne sont pas des maraîchers. À la limite, je n'en veux pas aux céréaliers puisque la PAC va dans ce sens-là. Ils annoncent le budget, et tout le monde suit.

Guillaume VOINEAU

Nous sommes convaincus que ce type de projet évitera cela. Tant qu'il y aura des exploitations d'élevage, ce seront des terres en moins pour le maraîchage ou autre. L'enjeu derrière, c'est de continuer à alimenter les entreprises agroalimentaires présentes sur notre territoire. Les vaches partent à une vitesse grand V.

De la salle

Maintenant, on est en droit de se poser des questions sur l'agriculture. Effectivement, on peut se dire que ça a été pensé par des techniciens, par l'INRA. Si on voit l'exemple de la Bretagne aujourd'hui, ça avait été bien pensé par les Chambres d'agriculture, par tous les techniciens agricoles. Tout le monde était d'accord pour inaudible 01 :23 :12 aujourd'hui. Vous voyez ce que ça donne aujourd'hui. On a concentré le porc en Bretagne. On n'a pas fait de légumineuses en Bretagne comme on le souhaitait, on a mis de l'ammonitrate. Et aujourd'hui je ne suis pas sûr que la politique de l'État ne soit pas la même. On sera au même point dans 20 ans que ce que connaît la Bretagne aujourd'hui. Je pense qu'il est important de se poser la question de fond sur la méthanisation. Monsieur CHATEIGNER l'a dit : la méthanisation vertueuse, c'est celle qui pourra combiner les attentes de certaines usines agroalimentaires, d'une cité et les effluents de déchets. Effectivement, mettre des productions agricoles pose question.

Guillaume VOINEAU

Je vais laisser Madame BESSES qui veut dire un mot, et je pense qu'on va continuer nos travaux.

Claude NAUD

Autant il nous semble important de se mettre autour d'une table – pas simplement les porteurs de projet et les élus, mais tous les gens – autant, si cela consiste à partir du fait que le projet est déposé aujourd'hui en préfecture et que nous devons le rendre acceptable par la concertation, inaudible 01 :24 :31. Il faut repartir à zéro. Repenser la question du modèle – que voulons-nous pour notre territoire en matière d'agriculture d'élevage ? – et à partir de là, quels types de recettes

sont envisageables ou peuvent être pensés à partir de cette réflexion et de ce nouveau modèle ? En mon seul nom, je ne ferai pas partie d'une concertation qui ne serait destinée qu'à rendre acceptable quelque chose qui manifestement ne l'est pas.

Karine BESSES

Je fais une petite conclusion, sachant que l'on publiera notre rapport fin février/début mars, en espérant avoir les verbatim et les comptes-rendus le plus tôt possible pour pouvoir travailler.

La CNDP est vraiment là sur ce temps de concertation. Elle a décidé de nous renommer sur la concertation après avoir hésité – je tiens quand même à le préciser – suite à la lettre du porteur de projet datant du 7 octobre, qui disait « *souhaiter ouvrir un dialogue constructif et être ouvert aux propositions qui ne manqueront pas de venir amender notre projet* ». Je me permets de relire cela. J'ai pu le constater durant l'ensemble des réunions, et je l'ai longuement interrogé là-dessus à chaque fois, sur les objectifs de ce temps de concertation. J'ai quand même souvent entendu, et je pense que le public aussi, qu'il s'agissait de bien expliquer votre projet. C'est ce que vous avez pu faire. Le projet a été réexpliqué. Je vois un intérêt de cette concertation parce qu'on a pu débattre quand même sur un certain nombre de points. Les points de controverse ont pu être levés, on a débattu lors des ateliers. Il y a eu des informations supplémentaires que vous avez pu apporter. Ça, c'est sûr. Pas suffisantes quand même, semble-t-il. Elles auraient peut-être pu être apportées avant.

Ce sont les deux éléments qu'a apportés cette concertation. Pouvoir débattre des projets. Il y a des traces, des verbatim sur ces débats. Pour ne pas perdre le travail qui a été fait, puisque le projet en lui-même n'est pas modifié et que la charte d'engagement l'est assez peu également, pour ne pas que les gens qui se sont prêtés au jeu de cette concertation aient le sentiment d'avoir complètement perdu leur temps, je crois qu'il serait vraiment intéressant, lors des prochaines discussions, de faire la synthèse des échanges qui ont eu lieu pendant les travaux, des discussions et des problématiques soulevées. C'est vraiment un effet bénéfique de cette concertation.

Après, je voudrais quand même mettre en garde au nom de la CNDP sur le fait de ne pas utiliser la concertation comme une stratégie pour faire passer un projet. Une concertation, c'est un moment où le porteur de projet est prêt à modifier son projet et à donner des marges de manœuvre. Ce que l'on entend ce soir, c'est que vous êtes mûrs pour amender votre projet, pour le remettre sur la table avec les élus et les acteurs. Je suis d'accord avec Monsieur NAUD, il ne faut pas oublier la population, ne pas oublier le grand public lors de cette prochaine phase de concertation. C'est là que vous allez vraiment mettre votre projet sur la table pour voir quoi en faire et comment le modifier, quelles sont les alternatives. Pendant la concertation, on a poussé à ce que des alternatives soient proposées, et que l'opportunité du projet soit questionnée. C'est ça la concertation au sens du code de l'environnement, au sens de la loi. Ce n'est pas expliquer son projet au public. Cela va plus loin.

Ce que j'entends aujourd'hui c'est que, dans la phase qui va suivre, vous êtes prêts à discuter et à modifier des éléments substantiels de votre projet avec les élus. Depuis le début, vous dites : « *On propose ce projet, à vous de nous faire d'autres propositions* » en questionnant les élus. Par rapport au terrain, par exemple : les maîtres d'ouvrage vont chercher des terrains alternatifs.

Aujourd'hui, votre terrain n'est pas convenable.

Guillaume VOINEAU

On a cherché, il n'y en avait pas.

Karine BESSES

Je pense qu'il y a une posture.

Guillaume VOINEAU

Le gros intérêt de cette concertation, c'est de rentrer dans un dialogue de construction. On a un point d'étape.

Karine BESSES

L'objectif de la concertation, ce n'est pas une étape. Théoriquement, une concertation doit aller plus loin, jusqu'à la modification du projet, etc. Vous ne nous avez pas explicité en quoi cette concertation avait modifié votre vision du projet. Il y a eu ces travaux. J'espère que vous vous en servirez pour la suite du parcours. En espérant que ce dialogue puisse s'ouvrir, tel qu'on l'avait aussi demandé aux collectivités, au Département, à la Préfecture, la Région. On avait conseillé dans notre rapport d'ouvrir un dialogue sur le territoire sur les modèles de méthanisation, sur les modèles agricoles, etc. Nous sommes contents de voir que vous conceviez un dialogue plus large sur le territoire après cette concertation.

Mais encore une fois, il faut faire attention, dans les concertations avec le public, à ne pas créer de la déception là où on devrait avoir des propositions d'alternatives et des modifications du projet. Et finalement on nous dit : « *Non, ce n'est pas avec le public qu'on doit discuter de ça, c'est avec les élus* ».

Guillaume VOINEAU

Ce n'est pas ça. C'est qu'on ne peut pas apporter des alternatives dont nous n'avons pas la maîtrise. On ne peut pas vous dire : « *Finally le projet se fait là-bas* ».

Karine BESSES

Ce n'est pas comme ça que cela fonctionne. Les porteurs proposent des alternatives en disant : « *Je vais étudier cette alternative avec les collectivités* ».

Guillaume VOINEAU

C'est ce que j'ai dit ce soir.

Karine BESSES

Mais vous n'avez pas apporté d'alternative.

Guillaume VOINEAU

Je n'en ai pas d'autre.

Karine BESSES

Vous pouvez les apporter et dire que vous allez les étudier.

Guillaume VOINEAU

Je vous remercie. Je pense qu'on a fait le tour s'il n'y a pas d'autre question ou remarque. Merci de votre participation. On va travailler en ateliers. Merci.

Document rédigé par la société Ubiquis – Tél. : 01.44.14.15.16 – <http://www.ubiquis.fr>
– infofrance@ubiquis.com

Index

Nous vous indiquons que nous n'avons pas pu nous assurer de l'exactitude ou de l'orthographe des éléments suivants :

500 000 fois 21
Alain GODET18
Ça, ça sera obligatoire 18
il faudra aussi qu'on désintensifie les services 17
les attentes 33
Vous ne pourrez rien faire 19